



SciencesPo
Rennes

Master en Politiques Publiques

Parcours Concertation et Territoires en Transition

2024-2025

**Entre colère et réinvention : les doléances
bretonnes comme miroir d'une démocratie en crise**

-

Analyse des cahiers de doléances bretons du Grand Débat national (2018-2019)

Pierre Le Moignic

Sous la direction de Romain Pasquier

Août 2025

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Monsieur Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil régional, pour m'avoir permis d'effectuer cette alternance au sein de son cabinet.

Mes remerciements vont également à Monsieur Yvan Le Mével, ancien directeur de cabinet, ainsi qu'à Madame Marie-Morgane Le Maréchal, directrice adjointe et tutrice de cette alternance, pour leur accompagnement et leurs précieux conseils.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble des membres du cabinet, qui m'ont accueilli avec bienveillance et ont pris le temps de me faire découvrir leurs missions. Une attention particulière à Allan Vigouroux, conseiller Europe, transition écologique et égalité des droits, avec qui j'ai eu le plaisir de partager mon bureau, ainsi qu'à Jeanne Evano, stagiaire au cabinet, pour son aide précieuse.

J'adresse également mes sincères remerciements à l'équipe pédagogique de Sciences Po Rennes, et plus spécifiquement à Anne Chevrel, Maël Goumri et Philippe Poupard, pour leur disponibilité et leurs conseils avisés.

Je n'oublie pas de remercier l'ensemble de la promotion CTT, avec qui j'ai partagé cette année riche en apprentissages et en convivialité.

Enfin, j'exprime toute ma gratitude à ma mère, Marie-Christine Cougoulic, pour sa relecture attentive et ses conseils toujours bienveillants.

Table des matières

Remerciements	1
Liste des figures et tableaux	4
Introduction	5
Etat de l'art	7
1. Une parole politique instable : entre politisation, retrait civique et demande démocratique.....	7
2. Une parole citoyenne massivement recueillie, mais filtrée : enjeux politiques et techniques de l'analyse.....	10
3. La contre-expertise académique : remettre en contexte, requalifier, réhumaniser les doléances	11
Méthodologie du travail de recherche	16
1. Présentation du terrain	16
2. Constitution du corpus de travail	18
3. Sources et techniques d'analyse.....	21
4. Limites de la démarche.....	23
I. Les doléances bretonnes comme miroir d'injustices sociales et territoriales	25
1. Une parole structurée, typologie des discours	25
2. Des doléances socialement situées	30
3. Une parole territorialement située	37
II. Une politisation sous tension : entre désaffiliation et radicalisation	44
1. Des colères en territoire d'extrême droite	44
2. Une politisation par le négatif ?	47
3. La défiance démocratique comme matrice commune	49
III. Reconfigurer : vers une démocratie par le bas ?	53
1. Une aspiration à la proximité : élus de terrain, gouvernance locale	53
2. Une demande de participation directe.....	55
3. Pour une République fidèle à ses valeurs fondatrices.....	57
IV. Discussion	61
Conclusion	68
Bibliographie	69
Annexes	71

Table des acronymes

AFC : Analyse factorielle des correspondances

AMRF : Association des maires ruraux de France

ANR : Agence nationale de la recherche

CESER : Conseil économique, social et environnemental régional

CHD : Classification hiérarchique descendante (méthode de Reinert)

CNDP : Commission nationale du débat public

CSG : Contribution sociale généralisée

ED : Variable interne « vote extrême droite » (ex. ED_0et5)

GDN : Grand Débat national

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

IRaMuTeQ : Interface de R pour les Analyses multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires

ISF : Impôt de solidarité sur la fortune

OCR : Reconnaissance optique de caractères

PME : Petites et moyennes entreprises

RIC : Référendum d'initiative citoyenne

RIP : Référendum d'initiative partagée

RN : Rassemblement national

RSI : Régime social des indépendants (ancien régime)

SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

TICPE : Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques

TPE : Très petites entreprises

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

TXM : Logiciel TXM (textométrie)

UCE : Unités de contexte élémentaires

UD : Étiquette interne de source (ex. UD169)

UE : Union européenne

Liste des figures et tableaux

Figure 1 : Répartition de la population bretonne en 2022 (source : INSEE).

Figure 2 : Répartition de la population du Finistère par typologie en 2022 (source : INSEE).

Figure 3 : Analyse des similitudes.

Figure 4 : Résultat de la CHD réalisée sur l'échantillon complet.

Figure 5 : Graphique issu de l'AFC sur la typologie de territoire.

Figure 6 : Résultat de la CHD secondaire réalisée sur la classe Mobilité et Transition écologique.

Figure 7 : Résultat de la CHD secondaire réalisée sur la classe Démocratie et Services Publics.

Figure 8 : Résultat de la CHD secondaire réalisée sur la classe Économie et Fiscalité.

Figure 9 : Résultat de la CHD réalisée par l'ANR Gilets Jaunes (Della Sudda et Patin, 2024).

Figure 10 : Comparaison entre la classe 4 de notre étude et celle de l'ANR Gilets Jaunes (Della Sudda et Patin, 2024).

Figure 11 : Comparaison entre la classe 4 de notre étude et la classe 7 de l'ANR Gilets Jaunes (Della Sudda et Patin, 2024).

Tableau 1 : Données sur l'échantillon de l'étude.

Tableau 2 : Analyse des fréquences des formes dans notre échantillon.

Tableau 3 : Formes caractéristiques de la Classe 4.

Tableau 4 : Formes caractéristiques de la classe 1.

Tableau 5 : Nombre de doléances pour chaque variable de la métadonnée emploi.

Tableau 6 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des retraités.

Tableau 7 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des étudiants.

Tableau 8 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des enseignants.

Tableau 9 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des personnes sans emploi.

Tableau 10 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des professionnels de la santé.

Tableau 11 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des femmes.

Tableau 12 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des hommes.

Tableau 13 : Formes caractéristiques au sein des doléances de registre familial.

Tableau 14 : Formes caractéristiques au sein des doléances de registre soutenu.

Tableau 15 : Fréquence des termes liés à l'extrême droite au sein des doléances en fonction de la progression du vote ED.

Tableau 16 : p-value des termes liés à l'extrême droite au sein des doléances en fonction de la progression du vote ED.

Tableau 17 : Formes caractéristiques au sein de la classe 4 de la CHD secondaire réalisée sur la classe Démocratie et Services Publics.

Tableau 18 : Formes caractéristiques au sein de la classe 4 de la CHD secondaire réalisée sur la classe Démocratie et Services Publics.

Introduction

« Je n’attends plus rien de ce gouvernement pour lequel je n’ai pas voté ! Je demande juste la démission de Macron qui de jour en jour nous méprise et nous insulte ! [...] » peut-on lire, suivi d’une signature, dans le cahier de doléance de la commune de Guillier-Sur-Goyen. Témoignage brut d’une colère, d’un mécontentement, d’un sentiment d’isolement, ces écrits se comptent par milliers dans les cahiers de doléances de 2018-2019.

Ils ont vu le jour suite au mouvement social des gilets jaunes. Né à l’automne 2018 pour dénoncer la hausse des prix des carburants liée à l’augmentation de la TICPE, la mobilisation a rapidement dépassé la simple question fiscale pour s’étendre sur une défiance généralisée envers les élites politiques, la centralisation du pouvoir et les institutions.

En réponse à ce mouvement, et dans l’objectif de l’apaiser, Emmanuel Macron annonce le 18 décembre 2018 l’organisation d’un Grand Débat National (GDN) sur tout le territoire national et ouvert à tous les Français. Ce débat est officiellement lancé le 15 janvier 2019 et repose sur 7 modalités de recueil de la parole citoyenne. Tout d’abord, une plateforme en ligne permettait aux citoyens de répondre à des questions fermées, et parfois même ouvertes, sur les quatre thèmes du GDN. En parallèle, des “cahiers citoyens” étaient disponibles en mairie, offrant un espace libre d’expression pour les citoyens auxquels pouvaient se greffer des contributions envoyées par voie postale ou par mail. Des stands itinérants, installés dans les bureaux de poste et gares des chefs-lieux de département, facilitaient aussi la participation au GDN, avec possibilité de répondre en ligne ou de déposer une contribution papier. D’autres canaux de participation étaient aussi utilisés : des conférences citoyennes régionales, réunissant des citoyens tirés au sort, et des conférences nationales thématiques rassemblant syndicats, associations et représentants d’élus (Perrineau, 2020).

Parmi ces dispositifs, un en particulier attire l’attention des chercheurs en sciences sociales, politiques et collectifs citoyens par sa richesse et sa singularité : les cahiers citoyens. Ils constituent une matière écrite précieuse, offrant un espace d’expression plus libre que d’autres modalités, et permettant de saisir des représentations politiques rarement visibles dans les canaux institutionnels classiques. Ces doléances offrent une photographie des imaginaires politiques de la période, donnant accès à des formes d’expression souvent négligées dans le débat public. Une matière précieuse pour comprendre des phénomènes prépondérants de notre société. Dans ce mémoire, ce sont ces doléances que nous étudierons.

Si le terme "cahier de doléances" évoque immédiatement ceux rédigés en 1789, cette référence ne se limite pas à une simple réutilisation symbolique. Comme leurs prédécesseurs, les cahiers de 2018-2019 cherchent à réinvestir l'espace public et à offrir une voix à ceux qui se sentent exclus des canaux institutionnels. Les deux moments partagent cette volonté de rompre le silence et de rendre visible des préoccupations souvent négligées.

Toutefois, il existe des différences fondamentales. Les cahiers de 1789, rédigés à l'occasion de la convocation des États généraux par Louis XVI, visaient à négocier des revendications en vue de réformer le système politique et social du royaume. Ils ont contribué à l'émergence d'une identité politique nationale, fondée sur l'égalité des droits et la souveraineté populaire, mais étaient majoritairement rédigés par des lettrés, notables et propriétaires terriens, laissant de côté les paysans, les ouvriers et, bien sûr, les femmes, systématiquement exclues des assemblées.

En revanche, les cahiers de 2018-2019, bien que porteurs d'une volonté similaire de réinvestir l'espace public, s'inscrivent dans un contexte marqué par une défiance radicale envers les institutions, une volonté de rupture plus nette avec les formes traditionnelles de représentation (Perrineau, 2020). Ce terme a été choisi pour sa charge historique, pour renouer avec un passé de légitimation populaire, tout en dénonçant l'éloignement des élites et l'épuisement des formes institutionnelles (Della Sudda et Patin, 2024).

C'est cette matière brute, ancrée dans un contexte de crise démocratique et marquée par une défiance croissante envers les institutions, que ce mémoire se propose d'explorer.

Etat de l'art

Si les cahiers de doléances issus du Grand Débat national ont d'abord été analysés comme une matière sociale brute, ils interrogent en profondeur les sciences politiques contemporaines sur la nature de la politisation dans les sociétés démocratiques. La prise de parole citoyenne, aussi hétérogène soit-elle, ne saurait être lue uniquement comme une plainte sociale : elle engage une relation au politique, parfois conflictuelle, souvent instable.

1. Une parole politique instable : entre politisation, retrait civique et demande démocratique

1.1 Politisation et accès inégal au politique

Dans le sens commun, la politisation est souvent réduite à une adhésion partisane, à une opinion exprimée ou à la participation électorale. Pourtant, les sciences sociales ont montré que la politisation n'est pas un état mais un processus, souvent diffus, par lequel des individus se lient au politique à partir de leur expérience sociale. Jacques Lagroye (2003), dans *La politisation*, insiste sur le fait que ce processus peut émerger dans les espaces les plus « ordinaires », dès lors que des individus redéfinissent certaines situations sociales comme politiquement significatives.

Dans cette perspective, les doléances issues du Grand Débat national peuvent être lues comme des formes de politisation non conventionnelle. Même lorsqu'elles ne mobilisent ni vocabulaire partisan ni références idéologiques explicites, elles traduisent une volonté de mise en discours du vécu social dans des termes politiques, souvent flous, émotionnels, voire fragmentaires.

Cependant, tous les citoyens n'ont pas les mêmes ressources pour s'emparer de cet espace de parole. Daniel Gaxie (1978) évoque un "coût d'entrée" au politique, qui favorise les individus disposant d'un capital culturel élevé. L'écriture d'une doléance exige un minimum de compétences langagières, de confiance en soi, et de sentiment de légitimité civique. Ces ressources sont inégalement réparties, ce qui engendre un biais de participation : certaines doléances sont structurées et articulées, d'autres adoptent un ton plus affectif, spontané. Ces

différences ne reflètent pas une hiérarchie de légitimité, mais bien des rapports sociaux différenciés à la parole publique.

Autrement dit, la politisation existe dans des lieux inattendus, mais son expression dépend fortement des positions sociales. Les doléances révèlent cette tension : elles donnent à voir une politisation “par le bas”, mais filtrée par des barrières sociales et symboliques.

1.2 Abstention, retrait et expression post-électorale

Depuis plusieurs décennies, l’abstention électorale ne cesse de progresser, notamment lors des élections locales, européennes ou législatives. Si l’élection présidentielle continue d’attirer, elle connaît elle aussi une hausse du non-vote : 26,3 % d’abstention au premier tour de 2022, un des taux les plus élevés sous la Ve République. Ce phénomène est souvent interprété comme un désintérêt pour la politique. Mais il convient d’y voir moins un refus du politique qu’un retrait des formes instituées de participation.

Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen (2007), dans *La démocratie de l’abstention*, montrent que nombre d’abstentionnistes sont socialement et spatialement situés. Ce sont souvent des individus issus des classes populaires, confrontés à une accumulation d’obstacles : accès limité à l’information, mobilité réduite, complexité des démarches administratives, mais aussi expériences de relégation et de méfiance à l’égard des institutions.

Dans ces conditions, le non-vote n’est pas nécessairement apathie, mais parfois désenchantement, perte de confiance, ou impression d’inutilité du geste électoral. Bernard Lahire (2002) insiste ainsi sur le fait que les milieux populaires ne sont pas dépolitisés, mais qu’ils s’expriment selon des modalités qui échappent aux canaux légitimes du débat public.

C’est dans ce contexte que les doléances prennent tout leur sens. Elles permettent à certains abstentionnistes de reprendre la parole autrement, dans une forme d’expression post-électorale. On peut y voir un vote par écrit, une tentative de s’adresser directement à l’État sans passer par l’intermédiation des partis ou des élus. En ce sens, les doléances ne sont pas une simple soupape de frustration, mais bien une modalité alternative de participation politique, en particulier pour ceux qui se sentent exclus ou ignorés du système électoral.

1.3 Doléances entre colère populiste et désir de participation

Les doléances du Grand Débat national ne relèvent pas uniquement d'une reprise de la parole civique : elles charrient aussi une forte charge critique, voire un rejet des institutions. Ce rejet, souvent exprimé dans un langage radical ou virulent, s'inscrit dans ce que Félicien Faury (2024) décrit comme une politisation ordinaire marquée par le ressentiment et le sentiment d'injustice. Loin d'être éruptive, cette colère est persistante et structurée : elle vise moins à convaincre qu'à interpeller et accuser, en exprimant une rupture avec les institutions.

Ernesto Laclau (2005), dans *La raison populiste*, explique que le populisme fonctionne comme une logique discursive : il agrège des revendications hétérogènes autour d'un antagoniste commun, qu'il s'agisse de l'élite, des élus ou du système politique dans son ensemble. Les doléances, bien qu'individuelles, construisent souvent un récit global de dépossession, d'abandon, de trahison par les institutions. Elles forment ainsi un discours populiste sans programme, mais structuré par une opposition fondamentale entre « nous » (les oubliés) et « eux » (les gouvernants).

Mais cette colère n'est pas qu'un rejet. Beaucoup de doléances expriment aussi des demandes précises, des propositions concrètes, un désir de reconnaissance. Comme l'a montré Pierre Rosanvallon dans *La Contre-Démocratie* (2006) et *Le Parlement des invisibles* (2014), la légitimité démocratique ne repose plus seulement sur l'élection, mais aussi sur la capacité des gouvernants à entendre des voix dispersées, informelles et parfois émotionnelles mais néanmoins politiquement chargées. Il désigne par "parlement des invisibles" cet espace symbolique où les existences ignorées et délaissées peuvent acquérir une visibilité politique.

Les doléances sont à ce titre profondément ambivalentes : elles manifestent un rejet des formes traditionnelles de représentation, mais aussi une exigence de prise en compte. Elles dessinent un rapport au politique transformé, où la parole individuelle devient un vecteur de revendication collective, même en dehors des structures classiques du débat public.

2. Une parole citoyenne massivement recueillie, mais filtrée : enjeux politiques et techniques de l'analyse

2.1 La numérisation et le cadre institutionnel

À l'issue du Grand débat national, les contributions dites "libres", majoritairement manuscrites et déposées dans les mairies, ont été photocopiées, puis transmises aux préfetures avant d'être envoyées à la Bibliothèque nationale de France. Celle-ci, assistée du prestataire privé Numen, avait pour mission de numériser en urgence quelque 500 000 pages en moins d'un mois, de les indexer et de les référencer (Halsenbach, 2024).

Cet enchaînement de photocopies puis de numérisations a dégradé la lisibilité des doléances. De plus, des méthodes de reconnaissance optique de caractères (OCR) ont été utilisées afin de transcrire les doléances manuscrites en un corpus tapuscrit analysable par des logiciels dédiés. L'OCR est une technique qui n'est pas fiable à 100%, notamment lorsque les doléances comportent une écriture peu lisible. Alors, de nombreux chercheurs ont critiqué l'opacité du processus et la qualité très inégale du corpus ainsi constitué, questionnant sa fiabilité pour toute analyse fine ou contextualisée des textes. (Halsenbach, 2024)

2.2 Le rôle des cabinets privés : Une parole contrôlée ?

Malgré les recommandations de la Commission nationale du débat public (CNDP), qui préconisait de confier l'analyse à un ou deux laboratoires de recherche (Fourniau, 2022), le gouvernement a fait le choix de déléguer l'exploitation des données au cabinet privé Roland Berger, en association avec les entreprises Bluenove et Cognito, issues de la "civic tech". Ce consortium a proposé une restitution fondée sur des techniques de traitement automatique du langage, en particulier par intelligence artificielle. Un référentiel thématique a été construit à partir d'un échantillon de contributions, puis les textes ont été classés automatiquement dans une arborescence à quatre niveaux (thèmes, sous-thèmes, préoccupations, propositions), en combinant reconnaissance lexicale et contrôle humain (Berger et al., 2019).

Cette méthode d'analyse, largement automatisée, a suscité de vives critiques dans le monde académique. Plusieurs travaux ont souligné qu'un tel traitement, fondé sur des catégorisations descendantes et préconstruites, tend à aplanir la diversité des formes d'expression, au détriment de la singularité des écrits et de leur ancrage contextuel (Della Sudda

et al, 2023). En réduisant les doléances à des séries de mots-clés, l'analyse du cabinet survole les textes sans rendre compte de leur richesse discursive, symbolique et matérielle. De plus, certains corpus importants, comme les cahiers de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), lancés le 8 décembre 2018 et clôturés fin décembre 2019 (avant même le GDN donc), ont été peu ou pas intégrés à l'analyse. Enfin, ce recours à un cabinet privé est lu par certains comme un signe de technocratisation du traitement démocratique : il révèle un enjeu politique fondamental, celui du contrôle de la parole citoyenne. Pour beaucoup, plutôt que de s'ouvrir à une diversité d'interprétations, le dispositif institutionnel semble avoir voulu cadrer, filtrer, voire neutraliser cette expression collective.

C'est dans ce contexte critique que plusieurs collectifs de recherche, universitaires ou citoyens, ont entrepris de réanalyser eux-mêmes les cahiers de doléances, en mobilisant des outils alternatifs et en défendant une approche plus qualitative, située et réflexive de cette parole.

3. La contre-expertise académique : remettre en contexte, requalifier, réhumaniser les doléances

3.1 Les initiatives de la contre-expertise

Face aux critiques suscitées par l'analyse confiée au cabinet Roland Berger, plusieurs chercheurs, collectifs citoyens ou institutions ont cherché à reprendre la main sur le traitement des cahiers de doléances. Leur objectif commun : proposer des analyses plus rigoureuses, plus transparentes, et surtout plus respectueuses de la singularité des contributions citoyennes, en s'écartant d'une lecture trop strictement quantitative ou thématiquement préconstruite.

L'une des premières initiatives significatives en ce sens a été portée par l'Association des maires ruraux de France (AMRF). Avant même le Grand Débat national, celle-ci avait commandé une analyse de ses propres cahiers, confiée au cabinet Cognito (également présent dans le consortium Roland Berger) (AMRF, 2019). Cette analyse ne prétendait pas être scientifique ni exhaustive : elle visait essentiellement à faire ressortir les grands thèmes récurrents, dans une perspective politique assumée, celle de donner à entendre une parole rurale souvent négligée. Cette démarche, bien que modeste sur le plan méthodologique, ouvrait déjà une brèche dans le cadrage gouvernemental du débat en valorisant une voix territoriale spécifique.

Une démarche bien plus structurée a vu le jour en Gironde, en 2020, sous l'impulsion du collectif de recherche citoyenne "ANR Gilets Jaunes" (Della Sudda, 2024), mêlant universitaires et militants. Ce collectif a entrepris la numérisation, la transcription et l'analyse de 1 996 cahiers dans une logique d'ouverture, de reproductibilité et de rigueur scientifique. Ils ont choisi d'utiliser IRaMuTeQ, un logiciel libre d'analyse textuelle développé pour la recherche en sciences humaines. Ce dernier permet de repérer les mots, cooccurrences et associations d'idées, mais aussi de replacer les segments de texte dans leur contexte d'énonciation. Contrairement aux classifications descendantes utilisées par Roland Berger, IRaMuTeQ permet de faire émerger les catégories de manière inductive, à partir des corpus eux-mêmes, sans les forcer dans des cases préétablies. Le logiciel offre ainsi une double capacité d'analyse, quantitative et qualitative, tout en garantissant la transparence des traitements réalisés. Cette méthodologie sera également mobilisée dans le cadre du présent mémoire, en cohérence avec une volonté de restituer la parole citoyenne sans la déformer. Ce travail est aujourd'hui poursuivi par Samuel Noguera, dans le cadre d'une thèse soutenue par le Conseil départemental de la Gironde, preuve d'un investissement institutionnel local dans la valorisation de ces écrits.

3.2 Les approches socio-matérielles et contextuelles

D'autres travaux ont choisi de se focaliser davantage sur le contexte de rédaction des doléances, privilégiant une approche qui dépasse l'analyse lexicale pour s'intéresser aux dynamiques sociales et territoriales qui les façonnent.

C'est le cas d'une étude portant sur les doléances évoquant l'éolien (Jolivet et al., 2024), qui mobilise une méthode mixte, combinant analyse textuelle et géographique. Elle repose sur la construction d'un champ sémantique de 800 termes relatifs à l'éolien, incluant les variations orthographiques, pour détecter les occurrences pertinentes dans les textes. Les auteurs croisent ensuite ces résultats avec des données INSEE sur la densité et la proximité des installations éoliennes par commune. Cette approche met en lumière la dimension territoriale des doléances, et permet d'établir une cartographie des préoccupations en lien avec l'environnement immédiat des scripteurs. Cependant, si l'approche s'avère féconde sur un thème spécifique, elle suppose une forte prédétermination lexicale, ce qui la rend moins adaptée à une analyse généraliste. Dans le cadre de ce mémoire, certains outils spatiaux issus de ce type de travaux seront toutefois mobilisés pour enrichir la lecture contextuelle du corpus.

D'autres chercheurs ont décidé d'aller encore plus loin en étudiant les conditions concrètes de production matérielle des cahiers de doléances. L'étude de Baciocchi et al. (2024), portant sur le département de la Somme, adopte ainsi une approche socio-matérielle : les auteurs s'intéressent aux lieux et temporalités d'ouverture des cahiers, à leur format, au rôle des mairies, aux consignes données aux citoyens. En restituant cette épaisseur contextuelle, ils montrent que les doléances ne sont pas des textes abstraits, mais des actes d'écriture situés, ancrés dans des rapports sociaux différenciés : tout le monde ne dispose pas des mêmes ressources symboliques ou pratiques pour s'exprimer dans un cahier de doléances. Cette approche invite à recontextualiser chaque contribution dans un espace social donné, plutôt que de les traiter comme des objets linguistiques déconnectés

3.3 Des méthodes mixtes

L'analyse des doléances, complexe par nature, a suscité des approches méthodologiques variées, chacune offrant des perspectives uniques mais aussi des limites spécifiques.

Parmi les méthodes, certaines ne relèvent ni du quantitatif ni du spatial, mais de l'analyse linguistique et discursive. C'est le cas du travail de Manon Pengam, qui s'intéresse à une dimension souvent négligée : l'adresse des doléances, c'est-à-dire les modalités par lesquelles les scripteurs se positionnent face à un destinataire réel ou imaginaire. Dans son article *S'adresser in absentia* (Pengam, 2025), elle propose une typologie distinguant trois grandes formes : les doléances interpersonnelles (avec "je" et "vous"), qui construisent une relation directe avec le pouvoir ; les doléances programmatiques, listant des propositions sans adresse explicite ; et les doléances slogans, plus brèves, percutantes, souvent revendicatives. Cette typologie constitue un apport méthodologique utile pour organiser et classer le corpus. Elle permet de dégager une première couche d'interprétation discursive, qui révèle des degrés variés d'investissement politique, allant de l'interpellation confiante à l'expression d'une rupture nette avec le politique institutionnel. Le fait même de s'adresser, ou non, à un représentant implicite, constitue une prise de position politique, explicite ou latente.

Cette lecture est prolongée par l'approche de Marie-Anne Chabin et Édouard Vasseur (2022), qui mobilisent la méthode diplomatique pour analyser les cahiers dans leur globalité, tant leur contenu que leur forme. Ils montrent que les contributions expriment des postures variées face à l'autorité politique : certaines adoptent un ton soumis, d'autres un ton revendicatif, certaines sont collectives, d'autres très personnelles. Ils attirent aussi l'attention sur ce qui n'est

pas écrit : les silences, les absences de contributions dans certaines communes ou sur certains sujets. Ces absences peuvent être comprises comme des formes d'expression politique négative, qui témoignent d'un retrait, d'un désintérêt ou d'une défiance si forte qu'elle empêche même l'écriture. La doléance devient alors non seulement ce qui est dit, mais aussi ce qui ne peut ou ne veut être dit, une composante qui sera à prendre en compte lors de notre étude.

Enfin, certains travaux s'appuient sur des modèles géométriques. C'est le cas de Sabine Ploux, Camille Genay et Marie Ploux-Chillès (2021), qui ont mobilisé la méthode des Atlas sémantiques pour cartographier les champs lexicaux des contributions sur plusieurs plateformes participatives (Grand Débat, Vrai Débat, Entendre la France). Leur méthode identifie des "cliques" de mots cooccurrents, apparaissant dans des contextes similaires, permettant de faire émerger des thématiques sans les imposer. Cette analyse identifie quatre grands pôles lexicaux (écologie, fiscalité, éducation, incivilités), avec une position centrale du terme écologie. Ce dernier traverse plusieurs champs discursifs et thématiques, ce qui suggère que les citoyens ne pensent pas en silo politiques préétablis, mais formulent des diagnostics systémiques sur la société. Cette approche met en évidence une structuration spontanée des préoccupations citoyennes, révélant une parole politique transversale, souvent en décalage avec les catégories institutionnelles classiques.

À l'opposé des approches quantitatives sur de grands corpus, certaines recherches privilégient des méthodes purement qualitatives, se concentrant sur des échantillons réduits et des analyses détaillées. C'est notamment le cas du travail de Marion Bendinelli (2023), qui a étudié 63 doléances de la ville de Dole, dans le Jura, à l'aide du logiciel TXM, permettant une exploration fine du discours citoyen. De son côté, Elsa Pachoud-Janody (2025), dans le cadre d'un stage pour le projet ANR Gilets Jaunes, s'est intéressée aux doléances du Finistère et de l'Orne en les analysant sous l'angle des préoccupations environnementales. Elle a opté pour une analyse qualitative manuelle, explorant les thèmes liés à l'environnement à travers une lecture approfondie des textes¹. Si ces approches offrent une compréhension précise des enjeux locaux et thématiques, elles sont plus difficiles à généraliser à un corpus large en raison de leur nature intensive.

Tous ces travaux partagent une même ambition : respecter la complexité et la singularité des doléances. Qu'ils mobilisent des outils lexicométriques, discursifs ou contextuels, ces

¹ Cette étude constitue, à ce jour, la seule analyse centrée sur des doléances bretonnes issues du Grand Débat National.

approches cherchent à restituer le sens souvent perdu dans les traitements algorithmiques, rendant justice à une parole citoyenne traversée par des tensions, des silences et des adresses multiples.

C'est dans cet esprit que ce mémoire combine l'usage d'IRaMuTeQ à une attention particulière aux formes discursives et contextuelles des doléances. Il s'agira ainsi de saisir la diversité des expressions citoyennes et de comprendre comment elles se structurent en actes politiques, au-delà des simples requêtes, en défiant parfois les cadres classiques de la représentation démocratique. C'est dans cette tension que ce mémoire s'inscrit, plus précisément il s'agira de répondre à la question suivante :

« Dans quelle mesure les doléances du Grand Débat national, en apparence individuelles et dispersées, révèlent-elles des formes collectives et renouvelées d'appropriation du politique ? »

Pour répondre à cette problématique, je formulerai trois hypothèses :

Hypothèse 1 : *Les doléances ne sont pas des discours bruts ou marginaux, mais des expressions structurées et situées, révélatrices de rapports sociaux différenciés à l'injustice et au politique.*

Hypothèse 2 : *La politisation à l'œuvre dans les doléances passe moins par l'adhésion partisane que par la mise en forme d'un sentiment de rupture avec le politique institué.*

Hypothèse 3 : *Malgré une tonalité critique, les doléances esquissent les contours d'un désir de démocratie plus proche, plus horizontale, articulé autour de la participation directe et locale.*

Méthodologie du travail de recherche

1. Présentation du terrain

1.1 Caractéristiques générales du terrain

Le terrain d'étude choisi se compose de l'ensemble des cahiers de doléances bretons, qu'il s'agisse de ceux ouverts en mairie par l'AMRF ou de ceux ouverts dans le cadre du GDN. Les cahiers ouverts en mairie comprennent aussi les contributions envoyées par lettres ou mail. Ils sont stockés dans les archives départementales correspondantes à leurs communes. Cela représente environ 3214 doléances pour le Finistère, 2433 pour le Morbihan, 2112 pour l'Ille-et-Vilaine et 1610 pour les Côtes d'Armor soit 9 369 doléances au total, soit environ 12 250 pages. Ces décomptes ont été réalisés manuellement lors de nos visites dans les archives départementales, ce qui peut entraîner une légère approximation des chiffres avancés.

Les cahiers de doléances présentent des formes hétérogènes : certains sont des cahiers d'écolier au petit format, d'autres sont de grands formats, et parfois seules des copies imprimées des cahiers sont disponibles. Souvent, une page de garde est collée au début du cahiers, avec le logo et nom de la commune. Aussi, les cahiers de doléances de l'AMRF ont tous la même couverture, ce qui permet de les reconnaître.

Le contenu est lui aussi varié : certaines doléances sont très courtes, tenant en une ligne, tandis que d'autres s'étendent sur plusieurs pages. La majorité sont manuscrites tandis que certaines sont préparées à l'avance puis collées dans les cahiers. La plupart des doléances sont écrites par une seule personne, mais il s'avère que pour certaines d'entre elles, plusieurs personnes signent la même doléance. Comme expliqué précédemment, des lettres et mails sont parfois imprimés et collés directement dans les cahiers, tout comme les doléances des collectifs citoyens et syndicats qui, sûrement par praticité, se retrouvent elles aussi imprimées et collées.

1.2 Justification du choix du terrain

Nous avons choisi d'étudier les cahiers bretons en raison du riche passé de mobilisation citoyenne de cette région (bonnets rouges, mouvements régionalistes, etc.), ainsi que de son

ancrage politique historiquement marqué à gauche, aujourd'hui en déclin, ce qui pourrait offrir des perspectives d'analyses intéressantes. De plus, la diversité territoriale de la Bretagne, avec ses communes rurales, ses littoraux dynamiques et ses zones à fort vieillissement démographique, constitue un terrain d'observation privilégié pour explorer les dynamiques sociales variées qui structurent ces revendications.

Aussi, aucun travail par le passé, excepté celui d'Elsa Pachoud-Janody, n'a été réalisé sur les doléances Bretonnes, ce qui au vu de la richesse régionale explicitée précédemment, offre un potentiel d'analyse particulièrement intéressant..

Enfin, cette deuxième année de master, réalisée en alternance au sein du cabinet du Président du Conseil régional de Bretagne, me permet d'être au cœur de la machine régionale et d'en comprendre au mieux les dynamiques.

1.3 Limites du terrain

Bien que le corpus des doléances bretonnes soit une riche source d'expression citoyenne, il présente plusieurs limites.

Premièrement, l'accès aux doléances se veut inégal en fonction du département : entièrement numérisées et anonymisées en Ile-et-Vilaine, elles sont seulement numérisées dans le Finistère, et ni numérisées ni anonymisées dans le Morbihan et les Côtes d'Armor. Les doléances de ces trois derniers départements, n'étant pas anonymisées, nécessitent donc une dérogation préfectorale pour une partie de leurs doléances, ce qui complique l'accès au corpus.

Ensuite, les doléances représentent un corpus très hétérogène, prenant parfois la forme de textes, de listes à puces, voire même parfois de dessins et de schémas, ce qui rend l'analyse textuelle compliquée.

Enfin, il est important de noter qu'un biais de participation existe au sein de ce corpus. En effet, les cahiers de doléances étaient disponibles en mairie, ce qui signifie que la grande majorité des personnes ayant pu y inscrire leurs doléances sont celles ayant pu s'y rendre pendant les horaires d'ouverture (souvent restreints) et, en général, déjà intéressées par la politique. Il faudra donc, lors de cette étude, prendre conscience que les résultats ne représenteront qu'une partie réduite et non représentative de la population bretonne.

2. Constitution du corpus de travail

2.1 Nécessité d'un échantillon

La taille du corpus des doléances bretonnes est conséquente et, compte tenu du temps imparti pour la réalisation de ce mémoire, il est impossible d'en étudier l'intégralité, d'autant qu'une phase de numérisation et de retranscription, présentée plus loin, est nécessaire. Alors nous avons fait le choix de réaliser un échantillon des doléances bretonnes, en faisant en sorte qu'il soit le plus représentatif possible du territoire. Il est important de noter que bien que cet échantillon tend à être représentatif, il ne peut totalement l'être, cela découlant de sa nature même d'échantillon.

2.2 Critères de sélection de l'échantillon

Pour garantir la faisabilité de la transcription, nous avons choisi de nous concentrer sur un échantillon d'environ 2 000 pages, qui sera ensuite analysé. Cet échantillon sera aléatoire mais devra être représentatif du territoire breton tout en intégrant des choix politiques afin de mieux comprendre certains aspects des revendications.

Premier critère : La démographie bretonne.

L'objectif est de constituer un échantillon représentatif de la répartition de la population sur le territoire breton. Pour ce faire, la proportion de doléances issues de chaque département sera proportionnelle en fonction de son poids démographique au sein de la région.

Par exemple, un schéma de la répartition de la population en Bretagne en 2022 :

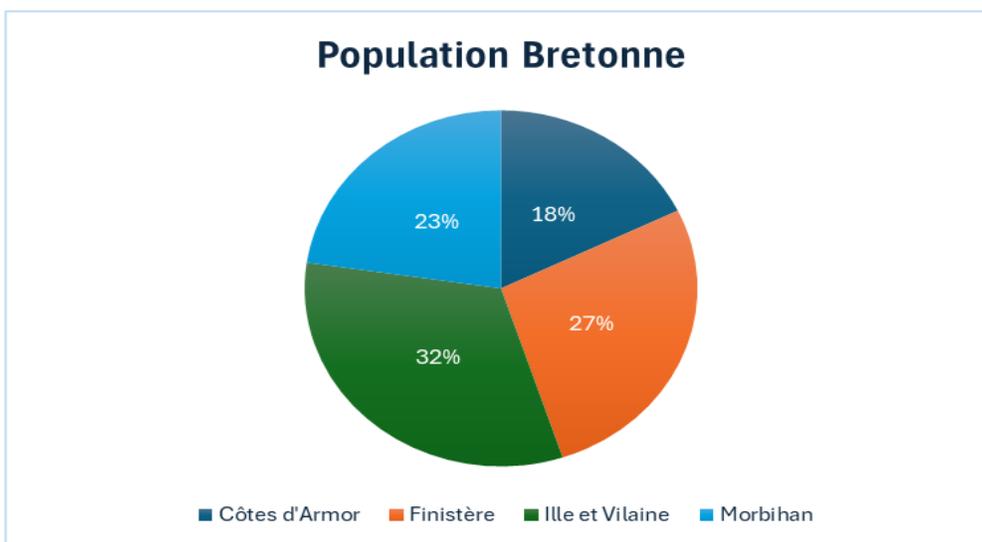


Figure 1 : Répartition de la population bretonne en 2022 (source : INSEE)

Alors, 23% des doléances de notre échantillon proviendront du Morbihan, 18% des Côtes d'Armor, 27% du Finistère et 32% d'Ille-et-Vilaine.

Ensuite, pour chaque département, l'échantillon de doléances sera constitué de manière à refléter la répartition de la population selon les différentes typologies d'aires urbaines et rurales définies par l'INSEE :

-Rural sous faible influence d'un pôle
-Rural autonome peu dense
-Rural sous forte influence d'un pôle
-Rural autonome très peu dense
-Urbain dense
-Urbain densité intermédiaire

Figure 2 : Répartition de la population du Finistère par typologie en 2022 (source : INSEE)

Ainsi, notre échantillon comprendra 27 % de doléances provenant du Finistère (cf. Figure 1), dont 21 % issues de communes rurales autonomes peu denses (cf. Figure 2).

Pour constituer l'échantillon, nous avons d'abord sélectionné des communes de manière aléatoire. Ensuite, des ajustements ont été effectués pour inclure ou exclure certaines communes (et leurs doléances), afin de garantir que chaque département soit représenté en respectant les proportions démographiques et typologiques souhaitées. Après ces ajustements, nous avons vérifié que l'ensemble de l'échantillon respecte à la fois les proportions démographiques par département et la répartition des typologies INSEE pour l'ensemble de la Bretagne.

Bien que l'objectif soit de reproduire fidèlement la structure démographique bretonne, de légères différences peuvent subsister en raison des contraintes liées à l'ajustement manuel, visant à concilier les proportions démographiques avec les caractéristiques électorales des habitants.

Enfin, certaines typologies, comme les communes rurales autonomes très peu denses, sont volontairement surreprésentées afin d'éviter qu'elles ne soient statistiquement invisibles, compte tenu de leur faible nombre.

Deuxième critère : La représentativité du vote extrême droite.

Dans l'optique d'explorer de nouvelles formes de politisation, nous avons choisi d'inclure les différents degrés de radicalité politique dans notre échantillon, afin de mettre en relief les dynamiques de rejet de la politique institutionnelle. Le choix de l'extrême droite pour illustrer ce phénomène se justifie par le rôle particulier qu'elle a joué dans le contexte des Gilets jaunes. En effet, ce courant a parfois su capter certaines revendications populaires, notamment celles liées à l'identité nationale et à la souveraineté, tout en se présentant comme l'incarnation du 'peuple' face aux élites. Cette stratégie populiste, visant à fédérer des frustrations sociales et politiques, est particulièrement visible dans un contexte de crise de la représentation, où la défiance envers les institutions démocratiques est croissante. Par ailleurs, les Gilets jaunes ont parfois été associés, à tort ou à raison, à des discours populistes et identitaires, rendant cette focale particulièrement pertinente pour notre étude.

Pour cela, nous avons comparé l'évolution des votes entre les élections présidentielles de 2017 et 2022. Ces élections ont beaucoup mobilisé et encadrent la période des doléances, utile pour pouvoir observer et analyser des évolutions. Cependant, cette approche peut possiblement présenter certains biais. En effet, les élections présidentielles, davantage centrées sur les personnalités des candidats que sur les partis eux-mêmes, peuvent refléter des dynamiques spécifiques liées à l'image des candidats. Enfin, alors qu'en 2017 seul le "Rassemblement national" était présent sur l'échiquier politique, en 2022, "Reconquête" est venu s'y ajouter. Nous comparerons donc le vote en faveur de Marine Le Pen en 2017 avec le vote combiné Marine Le Pen + Zemmour en 2022.

L'objectif sera d'observer l'évolution du vote en Bretagne entre 2017 et 2022 et de créer des tranches (exemple : tranche 0%-5%), puis d'utiliser ces mêmes tranches dans notre échantillon. Pour illustrer, si 15 % des Bretons résident dans des communes où le vote pour l'extrême droite a progressé de 0 à 5 % entre 2017 et 2022, alors mon échantillon de doléances devra également refléter cette proportion, avec 15 % des contributions provenant de ces mêmes communes.

Pour conclure, l'enjeu était donc de constituer un échantillon représentatif de la population bretonne. Ce dernier est aléatoire mais a parfois nécessité des ajustements manuels, en ajoutant ou supprimant certaines communes, afin qu'il corresponde aux critères établis. Pour respecter ces proportions, il nous est également arrivé de ne sélectionner qu'une partie des doléances d'un même cahier, souvent les premières. Cela introduit toutefois un biais, puisque ces contributions sont généralement plus anciennes et ne reflètent pas l'ensemble de la période étudiée.

2.3 Présentation de l'échantillon retenu

L'échantillon final se compose de 1900 doléances pour 2286 pages. Plus précisément :

Caractéristiques de l'échantillon	Côtes d'Armor	Finistère	Ile-et-Vilaine	Morbihan
Nombre de communes	27	38	63	39
Nombre de doléances	343	488	594	447
Nombre de pages	419	553	725	590

Tableau 1 : Données sur l'échantillon de l'étude

Une description détaillée de l'échantillon est disponible (annexe 2, 3, 4 et 5)

3. Sources et techniques d'analyse

3.1 Préparation des données textuelles

Une fois l'échantillon réalisé, il a fallu numériser les cahiers de doléances qui ne l'étaient pas (pour rappel seuls les cahiers d'Ile-et-Vilaine et du Finistère l'étaient). Pour cela nous nous sommes déplacés en archives et avons photographié ou numérisé les doléances, en fonction du matériel disponible.

Suite à cela, pour pouvoir analyser l'échantillon dans son ensemble, nous utilisons un logiciel d'analyse textuelle, IRaMuTeq. Ce logiciel ne peut analyser des textes manuscrits, alors une transcription tapuscrite était nécessaire. Cette phase de transcription s'est déroulée sur plusieurs mois tant le nombre de pages à retranscrire à la main était long. Une équipe de 5 personnes de la Junior Entreprise de Sciences Po Rennes nous a aidé pour cette tâche de longue durée.

Concernant cette retranscription, nous avons dû respecter une méthodologie précise afin de correspondre au logiciel Iramuteq. Tout d'abord, les textes devaient être corrigés et ne pas présenter de fautes d'orthographe pour pouvoir être reconnus correctement par le logiciel. Chaque doléance devait être précédée d'un marqueur et d'un ensemble de variable et de modalité afin d'ajouter des informations sur la doléance en question, utiles pour l'analyse.

Afin de décrire précisément le contenu des doléances, un ensemble de **18 variables** a été défini. Chaque doléance est introduite par "*****" suivi de ces métadonnées. Parmi ces dernières, nous avons fait le choix de variables très descriptives telles que l'âge, la date, l'emploi du scripteur (quand ces informations sont données), mais aussi de variables subjectives, permettant de saisir des émotions et de sortir de l'analyse quantitative pure. Enfin, nous avons intégré des informations liées à la doléance permettant de comprendre son contexte, en ajoutant la typologie de commune, ou encore le vote extrême droite directement dans l'en-tête de la doléances.

Par exemple, une en-tête de doléance se présente de la manière suivante :

```
**** *doleance_PLM1 *mois_11 *année_2019 *commune_rennes *sexe_F *age_33
*emploi_enseignant *thematique_emploi *ton_positif *demo_ruralautopeudense *ED_0et5
*fautes_1et5 *langage_soutenu *destinataire_etat *revendication_oui *solution_non
*collectif_non *emotion_espoir
```

3.2 Présentation de l'outil IRaMuTeQ

IRaMuTeQ (interface de R pour les analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires) est un logiciel libre développé en Python et R. Il est utilisé principalement en sciences humaines et sociales pour l'analyse statistique de textes, pour son efficacité à explorer des corpus de grandes tailles.

Le logiciel offre une multitude d'approches permettant de donner du sens à un corpus. Il permet d'abord des analyses lexicales classiques, comme le calcul des fréquences de mots, l'identification des cooccurrences et l'extraction de spécificités lexicales, ce qui permet de repérer les termes les plus significatifs d'un corpus. Au-delà de ces analyses de base, il permet aussi de réaliser des analyses de similitudes, qui permettent de cartographier les connexions thématiques entre les mots en fonction de leur proximité sémantique, ce qui nous sera utile pour comprendre comment s'imbriquent les thèmes clés des doléances.

L'outil inclut aussi la Classification Hiérarchique Descendante, autrement appelée Analyse de Reinert. Cette méthode permet de segmenter le corpus en classes sémantiques homogènes et de révéler des "mondes lexicaux", c'est-à-dire des ensembles de mots qui partagent des contextes d'apparitions similaires, une manière efficace de comprendre la structure de notre corpus.

Enfin, la réalisation d'analyses factorielles, comme l'Analyse des Correspondances Multiples (AFC) et l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) est aussi possible avec IRaMuTeQ, ce qui permet d'étudier les relations complexes entre les différentes variables. En parallèle, le logiciel peut réaliser des synthèses visuelles très pratiques pour imager et faire comprendre les résultats.

Dans le cadre notre travail, nous avons choisi IRaMuTeQ pour sa versatilité, la possibilité d'y ajouter ses propres métadonnées, son usage libre d'accès qui permet facilement de comparer les méthodes entre les équipes de recherches et le fait qu'il s'appuie sur R, permettant si nécessaire, d'approfondir l'analyse en codant directement avec ce langage.

4. Limites de la démarche

Il est important de noter que notre démarche présente des limites et qu'il sera nécessaire de les prendre en compte lors de l'interprétation des résultats.

Tout d'abord, le corpus des doléances bretonnes n'est pas représentatif de l'ensemble des bretons, comme explicité précédemment, une partie bien spécifique de la population a majoritairement écrit dans ces cahiers. De plus, notre échantillon, bien que tendant à être représentatif, ne pourra englober toutes les spécificités et variétés des doléances bretonnes.

Aussi, les variables descriptives utilisées pour fournir des informations complémentaires sur chaque doléance sont, pour certaines, subjectives et dépendent donc de la sensibilité du membre du groupe de transcription.

Enfin, le traitement du corpus par le logiciel IRaMuTeq, bien que fournissant des analyses variées, ne permet pas de saisir toutes les subtilités des textes étudiés, notamment quand il s'agit d'ironie, de contexte implicite, ou de doléance très originale. Il sera important de prendre cela en compte lors de l'interprétation voire de fournir une analyse qualitative complémentaire.

I. Les doléances bretonnes comme miroir d'injustices sociales et territoriales

Cette première partie vise à rendre compte de la substance même des doléances recueillies dans les cahiers bretons. Avant de chercher à interpréter leur portée politique, il s'agit d'identifier les thématiques dominantes, les registres d'expression et leurs ancrages sociaux et territoriaux.

1. Une parole structurée, typologie des discours

Tout d'abord, pour identifier ces thématiques dominantes nous pouvons nous aider des statistiques les plus communes.

Forme	Freq.	Types
retraite	1769	nom
public	1119	nom
impôt	1107	nom
salaire	1084	nom
vie	1044	nom
social	1017	adj
mettre	1010	ver
france	1002	nr
citoyen	961	nom
français	957	nom
taxe	926	nom
suppression	920	nom
service	914	nom
revenir	907	ver
grand	875	adj
payer	861	ver
travail	838	nom
président	831	nom
signature	798	nom
fiscal	768	adj
prendre	756	ver
entreprise	754	nom
nom	739	nom
pays	729	nom
petit	719	adj
droit	715	nom
retraité	708	adj

Tableau 2 : Analyse des fréquences des formes dans notre échantillon

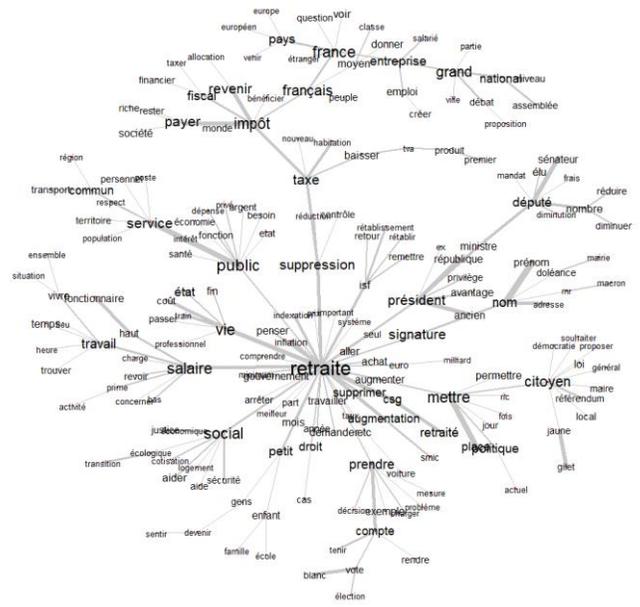


Figure 3 : Analyse des similitudes

L'analyse des fréquences révèle un vocabulaire dominé par des enjeux économiques et sociaux. Les mots les plus cités sont « retraite » (1 769 occurrences), « public » (1 119), « impôt » (1 107) et « salaire » (1 084), suivis de « vie » (1 044), « social » (1 017), « France » (1 002), « citoyen » (961) et « taxe » (926). On note également la présence de verbes d'action (« mettre »,

« payer », « revenir », « prendre ») ainsi que de références institutionnelles comme « président » (831) et « député » (739). On observe donc que la question du coût de la vie, des impôts et des revenus occupe une place centrale dans le corpus, ce qui n'a rien de surprenant puisque, comme rappelé en introduction, les cahiers de doléances ont été ouverts dans le prolongement du mouvement des Gilets jaunes, centré sur ces mêmes revendications. Toutefois, l'analyse des similitudes met en évidence que la question de la retraite se trouve au cœur des préoccupations des doléances bretonnes, ce qui s'explique par le fait que ce sont principalement des retraités qui se sont déplacés en mairie pour y écrire.

Ces observations offrent une première photographie du corpus : elles identifient les termes les plus présents et leurs regroupements principaux. Mais, elles ne permettent toutefois pas de mesurer la profondeur des doléances et ce qu'elles disent réellement. Pour cela, il est nécessaire de recourir à une méthode de classification statistique, la Classification Hiérarchique Descendante (CHD), qui permettra d'établir une typologie fine des discours.

Cette méthode d'IRaMuTeQ ne se résume pas à un découpage mécanique : elle offre une photographie des univers de sens qui structurent les doléances bretonnes. Derrière l'algorithme (qui segmente le texte en unités de contexte élémentaires (UCE), repère les cooccurrences, puis divise progressivement le corpus en branches lexicales) se dessine une cartographie thématique représentative de notre échantillon.

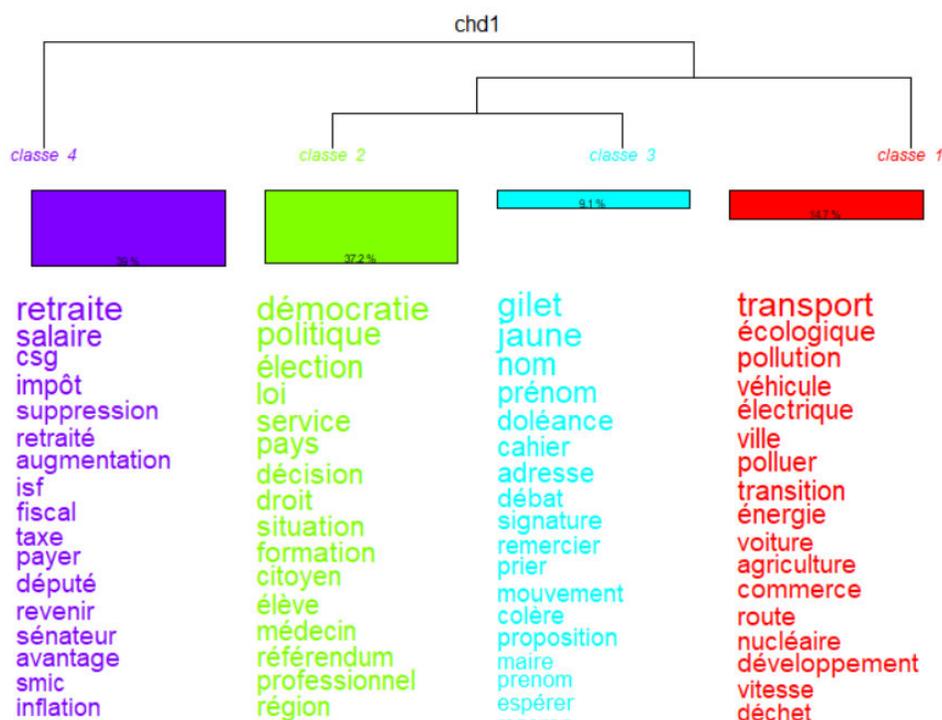


Figure 4 : Résultat de la CHD réalisée sur l'échantillon complet

Quatre ensembles émergent. La première coupure sépare un bloc massif, la classe 4, consacré à l'économie et à la fiscalité, de l'ensemble des autres préoccupations. Cette centralité n'est pas anodine : 39,1 % des segments s'y rattachent, signe que les enjeux de pouvoir d'achat, de retraite et de fiscalité constituent l'ossature du discours, comme observé précédemment.

1 Classe 1 1951/13249 14.73%		2 Classe 2 4934/13249 37.24%		3 Classe 3 1204/13249 9.09%		4 Classe 4 5160/13249 38.95%			
n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p		
0	1272	1416	89.83	1726.389	nom	retraite	< 0,0001		
1	857	949	90.31	1133.974	nom	salaire	< 0,0001		
2	521	537	97.02	793.836	nr	csg	< 0,0001		
3	739	914	80.85	725.08	nom	impôt	< 0,0001		
4	627	767	81.75	627.218	nom	suppression	< 0,0001		
5	541	649	83.36	566.1	adj	retraité	< 0,0001		
6	479	548	87.41	564.622	nom	augmentation	< 0,0001		
7	451	506	89.13	557.206	nr	isf	< 0,0001		
8	527	632	83.39	551.199	adj	fiscal	< 0,0001		
9	600	767	78.23	528.288	nom	taxe	< 0,0001		
10	606	786	77.1	511.517	ver	payer	< 0,0001		
11	500	619	80.78	477.803	nom	député	< 0,0001		
12	597	797	74.91	461.161	ver	revenir	< 0,0001		
13	353	391	90.28	446.514	nom	sénateur	< 0,0001		
14	373	424	87.97	442.746	nom	avantage	< 0,0001		
15	276	298	92.62	369.317	nr	smic	< 0,0001		
16	250	261	95.79	361.741	nom	inflation	< 0,0001		
17	324	382	84.82	348.062	nom	euro	< 0,0001		
18	326	390	83.59	336.804	ver	baisser	< 0,0001		
19	218	223	97.76	329.931	nom	indexation	< 0,0001		
20	251	273	91.94	329.228	nom	privilège	< 0,0001		
21	331	406	81.53	319.368	adj	ancien	< 0,0001		
22	331	410	80.73	310.675	nom	ministre	< 0,0001		
23	431	601	71.71	284.278	ver	supprimer	< 0,0001		
24	319	406	78.57	276.57	nom	fonctionnaire	< 0,0001		
25	320	415	77.11	262.395	ver	augmenter	< 0,0001		
26	605	977	61.92	234.21	nom	vie	< 0,0001		
27	299	395	75.7	231.246	nom	haut	< 0,0001		
28	205	240	85.42	221.685	nr	ha	< 0,0001		

Tableau 3 : Formes caractéristiques de la Classe 4

Les mots qui dominent : retraite, salaire, CSG, impôt, ISF, TVA affichent des chi² souvent supérieurs à 500, traduisant un très fort ancrage statistique. (Le chi² mesure ici l'écart entre la fréquence attendue d'un mot et sa fréquence réelle dans une classe : plus il est élevé, plus le mot est caractéristique de cette classe.) Ici, la parole est directe, prescriptive : il faut revaloriser, augmenter, supprimer. Les revendications visent des dispositifs précis, des taxes à supprimer, un coût de la vie trop élevé et dénoncent les avantages jugés non-mérités des élus (« député », « sénateur », « privilège ») et des grandes entreprises. Ce vocabulaire révèle un rapport concret à la politique : non pas débattre de grands principes, mais exiger des corrections immédiates dans l'équilibre entre prélèvements et redistribution.

« Suppression de la csg hausse des salaires, revalorisation des retraites au coût de la vie, diminution des revenus des députés et sénateurs, diminution de leurs nombres, suppression des avantages pour les anciens présidents et ministres » EP16

« Ma femme et moi réclavons plus de justice fiscale, privilégier les impôts aux taxes, augmentation du smic sans enfumage, indexation des salaires et des retraites sur le coût de la vie, suppression de la csg » UD169

Face à cette préoccupation centrale, la classe 1 forme un second pilier, centré sur la mobilité et la transition écologique. Les termes : transport, pollution, véhicule, électrique, pesticide, agriculture, relie le quotidien des déplacements et la gestion des ressources à des choix politiques perçus comme contraignants. Ce discours exprime une tension permanente : aspiration à une écologie pragmatique d'un côté, rejet d'une écologie jugée punitive de l'autre. On parle ici de vitesse sur route, de prix du carburant, de fermetures de commerces ; bref, d'une écologie vécue à travers son impact sur la vie ordinaire.

« Les batteries nous arrivent de chine par d'énormes cargos pollueurs, de toutes façon les véhicules électriques n'ont pas assez d'autonomie pour être remplacées par les voitures classiques, il faut essayer de développer le transport collectif et le covoiturage dans les communes rurales » **UD320**

« énergies renouvelables : favoriser les panneaux solaires pour moins d'éoliennes qui défigurent le paysage [] suppression de la limitation de vitesse à 80km/h pour les travailleurs : amélioration des conditions de travail et de transport, augmentation du smig, beaucoup plus de considération pour les populations rurales » **AH65**

« Pourquoi ne pas mettre des panneaux photovoltaïques sur les grandes surfaces, usines et bâtiments publics ? Tous les transports en communs électriques devrait être déjà fait dans toutes les grandes villes ainsi que tous les véhicules de service des administrations » **EP113**

Ensuite , la classe 2 conjugue critique démocratique et défense des services publics : démocratie, citoyen, référendum, loi, mais aussi médecin, formation, service. Elle exprime le double mouvement qui traverse nombre de doléances : reprendre la main sur la décision politique (avec le référendum d'initiative citoyenne en étendard) et exiger un État protecteur, capable de maintenir la santé, l'éducation et la proximité. C'est une vision paradoxale, mais cohérente dans sa logique : moins d'éloignement institutionnel, plus de présence sur le terrain.

« Diminution 1/3 députés, 1/3 sénateurs, supprimer "niches fiscales" + conseil économique social, Réduire Train de vie de l'état (salaires, matériels, voitures etc...), Plus de proportionnelle, vote blanc, démocratie plus participative » **MB370**

chi2	forme
808.998	transport
480.707	écologique
436.166	pollution
412.074	véhicule
408.888	électrique
404.465	ville
392.082	polluer
390.565	transition
389.636	énergie
333.345	voiture
324.099	agriculture
315.309	commerce
274.742	route
271.236	nucléaire
270.204	développement
247.378	vitesse
227.112	déchet
212.146	zone
211.312	énergétique
208.717	diesel
208.605	développer
207.458	production
205.016	km
202.131	agricole
200.787	eau
186.189	pesticide
182.024	industriel
181.04	éolien
178.148	h
173.532	roulier

Tableau 4 : Formes caractéristiques de la classe 1

« De plus, la représentation des français au parlement n'est pas assurée. Plus de 30% des Français au moins ne sont pas représentés en proportion de leurs votes. Il faut mettre en place la proportionnelle intégrale aux élections législatives. » UD311

« Services publics: il devrait y avoir des médecins proches de chez soi partout en France. Il faut imposer un lieu de résidence professionnelle aux médecins à la sortie de leurs études pour une durée déterminée puisque leurs études sont gratuites et qu'ils sont payés par la Sécurité Sociale afin de remplir les déserts médicaux et désengorger les hôpitaux et leurs urgences. » UD320

Enfin, la classe 3 se distingue par une particularité : gilet, jaune, nom, prénom, signature. Ce sont en réalité, des marqueurs techniques liés à l'anonymisation, et non des termes réellement employés dans les doléances (pour « nom », « prénoms » et « signature ») mais leur récurrence accompagne un registre plus intime : Les personnes qui s'expriment indiquent leur nom, leur signature, parfois leur adresse, ils parlent souvent à la première personne, ils s'investissent.

L'ensemble dessine une parole à la fois fragmentée et cohérente. Cohérente, car de grands termes ressortent très nettement : les injustices, qu'elles soient environnementales, fiscales ou institutionnelles, reviennent fréquemment. Fragmentée, car chaque classe, bien qu'organisée autour d'un thème, rassemble parfois des idées divergentes, comme on l'observe pour l'écologie et la mobilité. Les cahiers bretons apparaissent ainsi comme un espace où se superposent plusieurs strates :

La centre des préoccupations : le pouvoir d'achat et la redistribution.

La tension périphérique : l'écologie vécue comme contrainte et nécessité.

La revendication structurelle : refonder la démocratie et sauver les services publics.

La prise de parole incarnée : écrire pour exister politiquement.

On comprend alors pourquoi la classe 4 est isolée dès la première scission : la fracture économique domine et organise l'ensemble du paysage. Les autres registres gravitent autour, enrichissant et complexifiant la représentation des injustices vécues. Ces constats montrent que des expériences sociales ordinaires sont transformées en enjeux politiques. Ils illustrent la politisation comme processus diffus, telle que l'a définie Lagroye (2003), où le vécu quotidien devient matière à revendication collective.

2. Des doléances socialement situées

Cet ensemble fragmenté s'explique par de nombreux facteurs, l'un deux est le profil sociologique du contributeur. Les quatre grands registres thématiques précédemment identifiés ne flottent pas dans un espace neutre : ils s'ancrent dans des trajectoires de vie, des statuts sociaux, des métiers. Les doléances sont aussi, et peut-être surtout, le reflet d'un point de vue situé, celui que donne la profession exercée (ou non) et le contexte de vie.

2.1 L'Emploi

Ici, nous réalisons une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC), c'est-à-dire une étude du corpus à travers le prisme d'une métadonnée, en l'occurrence l'emploi, en nous aidant également des segments de textes caractéristiques. Cette approche permet de mieux comprendre qui écrit les doléances et quels sujets sont abordés selon la profession des scripteurs. Au préalable, nous nous sommes intéressés aux statistiques de l'emploi dans notre corpus.

formes	*emploi_nul	*emploi_retraite	*emploi_sante	*emploi_fonctionnaire	*emploi_enseignant	*emploi_employe	*emploi_etudiant
occurrences	403567	47880	8085	7348	2552	1249	375
formes	20069	6796	2101	2085	1073	556	213
segments	11440	1335	228	211	74	34	10
hapax	7674	1049	168	132	108	15	3
hapax/formes	0.38238	0.15436	0.07996	0.06331	0.10065	0.02698	0.01408

Tableau 5 : Nombre de doléances pour chaque variable de la métadonnée emploi

Ainsi, la très grande majorité des scripteurs ayant indiqué leur situation se déclarent retraités (1 049), suivis à distance par les personnes exerçant dans la santé (168), puis les fonctionnaires (132) et les enseignants (108). Les étudiants sont quasiment absents (seulement trois), et plusieurs catégories professionnelles ne sont pas représentées. Comme évoqué en introduction, les retraités étaient plus à même de se déplacer pour écrire dans les cahiers, ce qui explique leur grand nombre. Mais il faut aussi noter que les professions les plus représentées (hors retraités) sont celles qui ont l'habitude d'actions collectives (syndicats, grèves, pétitions) et qui sont directement exposées aux effets des politiques publiques (hôpitaux, écoles, collectivités). Cette sociologie oriente logiquement le contenu et la tonalité des doléances, tout en laissant moins de place à d'autres voix, moins disponibles ou moins habituées à ce type d'expression, comme les étudiants. Ces écarts illustrent le « coût d'entrée au politique » de Gaxie (1978). La prise de parole nécessite un capital social et culturel, ce qui explique aussi les surreprésentations.

L'absence d'information sur l'emploi dans certaines doléances (*emploi_nul*) ne signifie pas absence d'activité, mais plutôt que la profession n'a pas été mentionnée. Cette donnée est elle-même révélatrice : elle souligne que l'appartenance professionnelle devient visible dans la mesure où le scripteur choisit de la mobiliser comme élément pertinent de son propos, ce qui peut expliquer les analyses du contenu évoqué par chaque profession :

Chez les retraités, le lexique ne laisse guère de doute : « retraite », « cotiser », « pension », mais aussi « CSG », « bonus », « malus », « RSI ». À cela s'ajoutent des références au marché (« marché », « entreprise ») et, plus rarement, à la fin de vie (« mourir », « euthanasie »). La parole est ici double : elle exprime la préoccupation immédiate pour le pouvoir d'achat et la sécurité économique, mais elle intègre aussi une réflexion sur la dignité en fin de vie. La retraite est alors présentée avec un enjeu double, de justice sociale, économique et humaine.

« augmenter les retraites de 2%, supprimer la CSG pour tous les retraités » MB441

« suppression de la CSG pour tous les retraités, nous ne sommes pas des riches » M452

« Fin de vie : Maison de retraite : Très lourd budget. En cas de perte lourde de dépendance, repenser euthanasie ou dispositifs de suicide doux type Suisse ou Belgique. » EP52

formes	*emploi_retraite
retraité	24.8606
retraite	17.9405
exportation	11.1289
auteur	8.723
concept	8.356
rsi	7.4563
euro	7.3567
bonus	7.0397
mourir	6.5548
malus	6.3045
cotiser	6.2852
mari	6.0082
euthanasie	6.0079
légalisation	5.8681
marché	5.767
embaucher	5.7049
seul	5.4671
quasiment	5.2095
mr	5.2051
charge	4.784
ifop	4.5863
unir	4.5021
létal	3.8917
sondage	3.6072
trimestre	3.5843
entreprise	3.564
ca	3.4447
travailler	3.2955
crainte	3.2749
vie	3.1845
aller	3.1637
éviter	3.1179

Tableau 6 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des retraités

Les étudiants, eux, parlent depuis un autre horizon. Les mots renvoient à la vie quotidienne et parfois précaire (« restaurant », « nourriture », « vide », « soir »), mais aussi à un lexique d'engagement (« sensibiliser », « vertueux »). L'éducation (« étude », « universitaire ») et le travail (« travailler ») forment un socle commun, articulant des revendications matérielles et aspirations militantes. La faible représentation de cette catégorie (seulement 3 étudiants déclarés dans notre échantillon) peut biaiser cette interprétation, mais tout de même une cohérence ressort de ce discours : il associe conditions d'existence et réflexion sur les modèles de société.

Tableau 7 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des étudiants

formes	*emploi_etudiant
étudiant	4.9405
sensibiliser	4.5923
restaurant	4.0626
vide	4.0626
nourriture	3.8845
possible	3.7078
soir	3.6719
faveur	3.277
alimentaire	2.9262
norme	2.9005
étude	2.4226
temps	2.3878
travailler	2.3152
libéralisme	2.1218
coucher	2.1218
contradictoire	2.1218
création	2.0937
vertueux	2.0806
cercle	2.0806
universitaire	2.0806
primordial	2.0806
regretter	2.0429
oeuvrer	2.0429
forcer	2.0429
actuel	2.0085
conducteur	2.0083
gâchis	2.0083
habitude	1.9763
redistribuer	1.9187
quasiment	1.8925
intéressant	1.8445
libérer	1.8445

« En tant qu'étudiant, il serait intéressant d'œuvrer en faveur des étudiants, certains doivent travailler en même temps que leurs études. » **MC131**

« il est primordial de sensibiliser la population (française et mondiale) à plus de sobriété dans sa manière de vivre. Cela passe par, je le crois, des campagnes (publiques et privées) en faveur d'une consommation (alimentaire, énergétique, transports, ...) plus raisonnable. » **EP158**

formes	*emploi_enseignant
culturel	35.1996
culture	26.9382
artistique	13.0536
pôle	12.8527
invalidité	10.4955
atelier	10.2016
discrimination	8.4526
élève	7.9054
pension	7.6468
sortir	6.8468
aspect	6.6015
structure	5.4275
éducation	5.1419
collège	4.717
collègue	4.626
immédiat	4.1995
rejoindre	3.7368
débat	3.4795

formes	*emploi_sansemploi
emploi	9.5935
employeur	7.3743
demandeur	7.0667
trouver	4.8265
pôle	4.7211
handicapé	4.1918
saliarié	3.72
embaucher	3.7002
chômage	3.533
fabrication	3.2833
cpam	3.205
enfant	3.1918
honte	3.0474
idée	2.9937
aider	2.9659
aide	2.7211
femme	2.7034
machine	2.6312
mdph	2.5943
expérience	2.559
travailler	2.5398
conseiller	2.5014
bancaire	2.2466
travasseur	2.2324

formes	*emploi_sante
cancer	29.6225
dr	22.189
santé	21.6283
infirmier	16.4867
traitement	15.3775
onu	11.6835
famille	9.7488
mandater	8.4658
dégradation	8.1251
méfait	7.8344
dossier	7.7141
suspendre	7.3345
ficher	6.2597
médical	6.2241
cabinet	6.0871
valoriser	5.9931
joint	5.7207
agir	5.6595
conflit	5.4187
patient	4.9421
scientifique	4.8814
responsabiliser	4.8814

Tableau 8 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des enseignants

Tableau 9 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des personnes sans emploi

Tableau 10 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des professionnels de la santé

Les enseignants s'appuient sur un vocabulaire culturel, « artistique », « élève », « collègue », « éducation » qui traduit la défense des conditions de travail, la lutte contre les inégalités et l'accès à la culture, tout en évoquant la discrimination ou la pension. Les personnes sans emploi expriment leur précarité à travers « emploi », « employeur », « embaucher », « aide », « honte », « handicapé », en lien avec des institutions comme la « CAF », la « CPAM » ou la « MDPH ». Les professionnels de la santé associe la gravité des pathologies (« cancer », « traitement ») à la critique des dysfonctionnements (« dégradation », « méfait », « dossier », « suspendre »), tout en mettant en avant le patient, l'hôpital et la quête de reconnaissance (« valoriser », « scientifique », « responsabiliser »). Les fonctionnaires enfin utilisent un lexique institutionnel (« contractuel », « fonction », « service », « technocrate »), élargi à l'aménagement du territoire (« logement », « terrain », « implanter ») et à l'évaluation de l'action publique (« favorable », « déplorer », « cohérence »).

« **EXIGER UNE VRAIE BIENVEILLANCE DE L'ETAT POUR SES ÉLÈVES**
en améliorant leurs conditions d'apprentissage

- Limitation du nombre d'élèves par classe suivant le niveau !
- Stop aux suppressions de postes!
- Davantage de moyens pour les élèves à besoins particuliers!
- Stop aux réformes du secondaire et ouverture d'une concertation nationale! »

MB103 – Une enseignante

« Il me reste ma dignité face à la hargne de cette société sans cœur. il m'est arrivée de faire mes maigres courses, le soir tard, en pleurs. » **EP340 – Une personne sans emploi**

« Nous sommes confrontés à la misère sociale, la détresse morale, le morcellement des corps, l'accompagnement de fin de vie et la mort. Des grands patients comme des petits.
» **EP110 – Un professionnel de santé**

Cette répartition lexicale n'est pas qu'un constat : elle révèle une articulation entre position sociale et orientation du discours. Les retraités formulent des revendications économiques et fiscales, les enseignants relient leur expérience professionnelle à une vision culturelle et égalitaire, les étudiants mobilisent un langage militant, les sans-emploi mettent en avant la vulnérabilité et l'accompagnement, les professionnels de santé alertent sur la dégradation du soin, et les fonctionnaires expriment une critique administrative informée. Bien qu'évoquant toutes des injustices, celle-ci sont socialement située quant à l'environnement du scripteur. Dans les doléances, on parle de ce que l'on vit : le Grand Débat a aussi été un espace d'expression d'expériences situées, où l'on parle de la société depuis son métier, son statut, sa place dans la hiérarchie sociale.

Il faut toutefois rappeler un biais structurel : la profession est souvent mentionnée uniquement lorsqu'elle est centrale dans la doléance, ce qui tend à surreprésenter les univers lexicaux directement liés au métier.

2.2 Le genre dans les doléances

Les doléances portent aussi l'empreinte du genre des scripteurs, révélant des priorités et des sensibilités distinctes selon qu'elles soient rédigées par des femmes, par des hommes, ou de manière conjointe. A nouveau, nous réalisons une AFC sur la métadonnée sexe.

Chez les femmes, le vocabulaire a tendance se concentre sur la sphère sociale, familiale et humaine : « enfant », « famille », « aide », « accompagner », « soin », « parent ». S'y ajoutent

des thématiques liées à la fin de vie (« mourir », « euthanasie », « légalisation ») et à la vulnérabilité (« âgé », « humain »), ainsi que des références au travail (« travailler », « actif ») et à l'engagement collectif ou associatif. Le registre se caractérise par une forte sensibilité à la prise en charge, à la solidarité et à la dignité humaine, avec une tonalité émotionnelle marquée. Cette orientation s'explique en partie par l'héritage des rôles sociaux : les femmes ont longtemps été assignées, et restent encore largement impliquées, aux responsabilités de soin et aux solidarités de proximité. Les doléances féminines gardent cette marque sociétale, qui passe par le concret des relations humaines et la protection des plus vulnérables.

Les hommes, à l'inverse, mobilisent un lexique davantage tourné vers l'économie, l'aménagement et la politique : « économique », « coût », « exportation », « groupe », « public », « débat », « État », « limiter », « relancer ». Les infrastructures et les énergies (« routier », « ligne », « hydrogène ») côtoient des marqueurs géographiques ou identitaires (« Bretagne », « Breton »). Ce registre, plus technique et macro-économique, reflète une autre tradition de socialisation politique : celle qui place l'action publique, la gestion des ressources et l'organisation du territoire au centre de l'engagement. On y retrouve l'écho d'une division historique où les hommes occupaient plus souvent les espaces de décision et de planification.

Les doléances rédigées conjointement par un homme et une femme adoptent un lexique hybride : revendications économiques précises (« suppression », « revalorisation », « fiscal », « profit »), thématiques de justice sociale (« équité », « équitable », « avantage ») et préoccupations liées aux services publics. Les références à la gestion collective (« subvention », « payeur ») donnent à ces textes une tonalité plus consensuelle, combinant les logiques macro-économiques et les préoccupations sociales.

formes	*sexe_F ↓
enfant	13.9745
mourir	11.7787
légalisation	8.1219
aide	8.0439
jeune	7.8812
décéder	7.8496
travailler	7.6849
euthanasie	7.4516
humain	6.9622
famille	6.7615
âgé	6.6783
actif	6.1431
ifop	5.5317
vivre	5.4907
léta	5.2932
mari	4.9917
soin	4.7903
téléphone	4.6433
effort	4.4019
finir	4.2515
parent	4.1767

Tableau 11 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des femmes

formes	*sexe_M ↓
cancale	6.3654
milliard	5.59
auteur	4.8287
économique	4.6986
échelon	4.6498
contrôle	3.9722
public	3.9588
hydrogène	3.9506
premier	3.9482
débat	3.9285
coût	3.8408
groupe	3.8229
exportation	3.7311
routier	3.633
ligne	3.4353
limiter	3.197
bretagne	3.1445
breton	3.0984
dr	3.0726
etat	3.0567
cancer	2.9356
relancer	2.925
traiter	2.9042
global	2.8531

Tableau 12 : Formes caractéristiques au sein des doléances écrites par des hommes

Ces écarts ne traduisent pas seulement des préférences individuelles : ils prolongent une structuration sexuée de la vie sociale. Les femmes, historiquement associées à certaines tâches, inscrivent leurs doléances dans un registre relationnel et protecteur. Les hommes, héritiers d'une socialisation plus tournée vers l'espace public, l'économie et les infrastructures, privilégient les enjeux de gestion et d'aménagement. Les cahiers deviennent ainsi un miroir, non seulement des inégalités matérielles, mais aussi des représentations et rôles de genre persistants dans la société. Les doléances mixtes, en réunissant ces deux univers, montrent qu'il est possible de dépasser cette partition, au profit d'une vision plus intégrée de la justice sociale et territoriale.

2.3 Le registre de langue et les fautes d'orthographe

Trois registres structurent les doléances. Le langage courant, clair et direct, domine dans les textes sur la fiscalité et le pouvoir d'achat (« retraite », « ISF », « SMIC »). Le langage familier, plus concret (« immeuble », « automobiliste », « copain », « vache »), ancre la parole dans le quotidien et traduit une colère immédiate. Le langage soutenu, quant à lui, mobilise un lexique juridique (« droit », « pénal », « acquittement ») et aborde des débats de société comme la fin de vie, mais son usage est en partie biaisé car une grande partie des doléances en registre soutenu proviennent de tracts d'une association de victime, collés en grand nombre dans les cahiers. (annexe 6).

formes	*langage_familier
immeuble	4.2478
croissance	4.0541
aller	3.8941
copain	3.4894
automobiliste	3.3977
laisser	3.366
monde	3.3183
poche	3.3106
détruire	3.2895
vraiment	3.227
travailler	3.1105
mois	3.0176
médicament	2.8895
gens	2.8368
vache	2.8244
révolte	2.7368
petit	2.6966
église	2.6862
froid	2.6862
faune	2.6862
crever	2.6862

Tableau 13 : Formes caractéristiques au sein des doléances de registre familier

formes	*langage_soutenu
victime	27.4574
mourir	24.701
légalisation	21.3748
droit	18.3413
peine	17.9846
euthanasie	17.4472
létal	16.4042
ifop	14.0604
pénal	12.7129
relaxer	12.349
actif	11.6599
appel	11.5494
débat	10.6965
sondage	10.6257
détenu	9.9045
prier	9.4815
acquittement	9.367
proposition	9.273
intégrer	9.1863
agréé	8.7873
cancer	8.5238
conduite	8.5046

Tableau 14 : Formes caractéristiques au sein des doléances de registre soutenu

La variable « fautes d'orthographe » prolonge ces distinctions : les textes sans fautes relèvent le plus souvent du registre soutenu, ceux avec quelques fautes (0 à 5) du langage courant, et les plus fautifs (au-delà de 10, rares) concernent surtout des thèmes sociaux, exprimés dans un registre familier.

Là aussi, en fonction du registre ou du nombre de fautes, les doléances racontent des histoires différentes, l'accès à un capital culturel donne lieu à des fragmentations dans l'unicité des thèmes abordés par les doléances. Mais au-delà de ça, ces résultats invitent à dépasser l'équation simpliste « plus de fautes = moins de légitimité ». L'absence de fautes peut provenir de prospectus collés dans les cahiers, tandis que les doléances contenant des fautes témoignent parfois d'expériences directes, riches et incarnées, mais risquent d'être disqualifiées au nom d'une norme scolaire. La forme révèle donc moins la solidité de l'argument que l'inégalité des rapports au langage, entre ceux qui maîtrisent les codes attendus et ceux qui trouvent d'autres façons d'exprimer leur place dans la démocratie

Ces écarts, qu'ils concernent la profession, le genre, le niveau de langage ou les fautes d'orthographe, rappellent que le Grand Débat n'a pas constitué un espace neutre où les citoyens s'exprimeraient d'une seule voix. Il a été traversé par un sentiment d'injustice autour de trois grands thèmes : la fiscalité et l'économie, la mobilité et la transition écologique, la démocratie et les services publics. Leur déclinaison varie fortement selon qui parle, ce qu'il vit et le cadre dans lequel il évolue. Chacun écrit depuis sa propre expérience, en donnant la priorité à ce qui l'affecte directement.

Cette diversité d'angles de vue dessine une fracture sociale : l'espace commun du cahier ne supprime pas les inégalités, il les rend visibles. Or, cette logique ne s'arrête pas aux catégories sociales. Elle s'étend aussi à l'espace géographique : là encore, le contexte façonne la parole. Les doléances ne sont pas formulées de la même manière dans un centre urbain connecté, dans un bourg rural isolé ou sur un littoral touristique. Du social au spatial, c'est une autre forme de fragmentation qui se dessine, et que nous allons maintenant explorer dans l'analyse des doléances territorialement situées.

3. Une parole territorialement située

3.1 Les contrastes entre territoires

Après avoir observé combien les doléances portent la marque de la position sociale et personnelle des scripteurs, il apparaît tout aussi clair qu'elles s'enracinent dans un cadre spatial. Le lieu où l'on vit, et la manière dont ce lieu s'inscrit dans les dynamiques de peuplement, d'accès aux services ou de connexion aux réseaux, influence profondément le contenu, le ton et l'échelle des revendications. Nous réalisons encore une fois une AFC sur la métadonnée de typologie (INSEE) d'origine de la commune. C'est-à-dire que nous allons étudier les doléances et leurs tendances en fonction de la localité du scripteur. Ainsi six configurations discursives sont mises en lumière. Encore, une fois ce sont des tendances, les doléances gardent tout de même le même squelette de thèmes principaux évoqués dans la première partie.

Dans le rural autonome très peu dense nous sommes dans un registre brut, centré sur l'isolement et les contraintes matérielles : absence de couverture téléphonique, longues distances pour accéder aux soins, problèmes de mobilité. Le ton est direct, parfois dépouillé. Ce sont des « cris du quotidien », ancrés dans la difficulté de vivre loin des services essentiels.

« De plus en raison de la zone quasi blanche de St Herbot coupure incessante du portable lors d'attente trop longue lorsqu'il sonne [...] Pas de transports en commun » NP90

Pour les doléances provenant du rural autonome peu dense, les textes opèrent un va-et-vient entre préoccupations locales et enjeux globaux. Le manque de médecins ou de transports est évoqué tout comme le changement climatique, la biodiversité ou l'ONU. On perçoit une capacité à relier l'expérience quotidienne à des problématiques structurelles, comme si le local était à la fois symptôme et illustration de crises plus larges.

Dans les zones rurales sous faible influence d'un pôle, la parole a davantage tendance à se concentrer sur l'hyper-local : noms de communes, lieux précis, espaces à protéger. Les doléances sont souvent rédigées au nom du collectif « nous demandons », « nous nous opposons ». Ici, l'engagement civique est indissociable d'une identité territoriale : défendre son bureau de poste ou son école, c'est défendre son village comme on défend un bien commun.

« Je laisse ma voiture Peugeot 208 sur la place de l'église, je me suis fait verbaliser trois fois depuis un an dont deux fois l'hiver. Total près de 200 €. » NP134

« Je demande des transports en commun pour que La forêt Fouesnant soit désenclavée. Que l'on puisse se rendre à Quimper, à Concarneau, à Fouesnant sans prendre sa voiture. » UD65

Les zones rurales sous forte influence d'un pôle, plus connectées aux pôles urbains, adoptent un ton différent : les doléances montrent une circulation plus fluide avec les institutions, les élus, les réseaux associatifs. Les thématiques agricoles et économiques y tiennent une place centrale, mais dans une logique constructive : valoriser un produit local, promouvoir un marché, chercher des solutions. On passe d'une posture défensive à une posture de développement.

En urbain dense, la parole se diversifie et se déploie sur plusieurs échelles : quartier, ville, nation, parfois monde. Une plainte sur le stationnement peut côtoyer une demande de légalisation du cannabis ou une réforme fiscale. Les habitants jonglent entre revendications de proximité et grandes causes, reflétant un environnement où la multiplicité des problèmes côtoie la pluralité des voix.

Enfin, l'urbain dense intermédiaire présente une parole plus formalisée et réflexive : propositions de réorganisation des services, débats sur l'éducation, la religion, l'écologie, souvent assortis de références politiques explicites. Ici, l'écriture est plus cadrée, plus « institutionnelle », comme si l'espace urbain intermédiaire favorisait un rapport plus argumentatif et normatif à la chose publique.

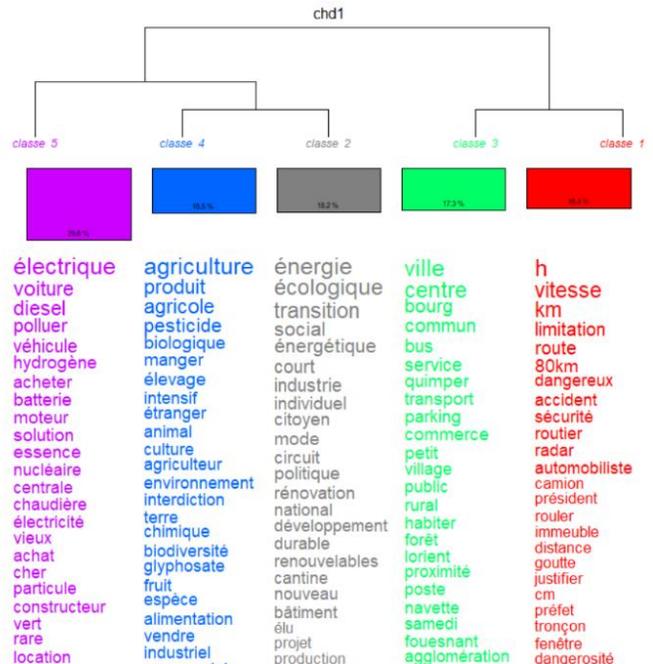
En suivant ce gradient territorial, un schéma se dessine :

- Plus l'espace est isolé, plus la parole est ancrée dans des réalités matérielles immédiates et se formule dans un style direct, souvent collectif dans le rural connecté, plus individuel dans le rural très isolé.
- Plus l'espace est connecté et dense, plus la parole s'ouvre à la pluralité des causes et aux échelles multiples, avec des variations selon que l'on est dans un centre urbain populaire ou dans un contexte plus institutionnalisé.

d'interpellation. Autrement dit, le territoire n'est pas seulement un décor : il est une matrice d'énonciation politique.

3.2 Mobilité et transition écologique : des visions territorialisées de l'écologie

Lorsque l'on réalise une CHD secondaire sur la classe Mobilité et Transition écologique, cette dernière se décompose en cinq nouvelles classes :



-Une classe sur les voitures électriques et les nouvelles technologies de la transition écologique

-Une classe qui porte sur l'agriculture et l'usage de pesticides

-Une classe sur la transition écologique sociétale, comme ensemble

Et deux classes sur la mobilité :

-Une classe sur les transports en communs

-Une classe sur la voiture thermique et les routes à 80km/

Figure 6 : Résultat de la CHD secondaire réalisée sur la classe Mobilité et Transition écologique

On peut observer que la classe mobilité et transition écologique est plurielle, elle se décompose en thématiques aussi diverses qu'en tensions. Ces dernières se répartissent différemment en fonction des typologies de territoire.

Pour mesurer l'effet du territoire sur un sujet précis, nous avons isolé la classe « mobilité et transition écologique » et analysé les doléances en fonction de la typologie de commune de leurs auteurs.

Encore une fois, il ne s'agit pas ici de dire que tous les habitants d'une même catégorie de territoire pensent la même chose : les discours restent pluriels et traversés de contradictions, mais de dégager les tendances dominantes, celles qui reviennent le plus souvent et structurent le ton général.

La transition écologique, dans les territoires ruraux très peu denses s'ancre d'abord dans l'agriculture et la préservation des paysages. Le maintien des exploitations, des circuits courts et de la production bio est vu comme essentiel pour l'emploi, l'identité locale et l'environnement. La mobilité y est rare et souvent longue distance, faute d'alternatives crédibles. La soutenabilité repose alors sur la proximité des services et la réduction des déplacements plutôt que sur une transformation radicale des pratiques de transport.

« Notre agriculture dans les communes est indispensable pour l'entretien de cette dernière. Il est important de la maintenir en favorisant les renouvellements de générations » « Il faut pour cela favoriser l'accompagnement des futurs installés sur les communes rurales. Il faut également tourner l'équilibre entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture dite de circuit court, le territoire est grand et il y a de la place pour tout le monde » **MC67**

Dans les territoires ruraux autonomes peu denses, l'écologie est considérée comme nécessaire, mais elle ne doit pas fragiliser le pouvoir d'achat. La dépendance à la voiture et au fioul domestique rend toute mesure contraignante et injuste si elle n'est pas accompagnée d'aides. Les habitants demandent donc des aides pour remplacer les chaudières, isoler les logements, accéder à des véhicules plus sobres, ainsi qu'un réseau de bus relié aux gares et aux aéroports. Ici, la transition est envisageable, mais seulement si elle s'adapte aux contraintes locales et reste socialement équitable.

« La transition écologique est nécessaire mais pas au détriment du pouvoir d'achat !!! »
MC107
« En campagne, on est équipés principalement de chaudières à fioul [...] S'il faut remplacer les chaudières fioul, quelle aide de l'ETAT » **MC1**

Dans les territoires sous forte ou faible influence d'un pôle, les habitants adoptent une approche pragmatique. Ils avancent des solutions concrètes : gratuité des transports publics de proximité, développement du covoiturage, maintien des trains régionaux dans les zones faiblement polarisées, et renforcement des bus ou des pistes cyclables dans les zones plus intégrées. La transition est donc admise mais repose essentiellement sur le transport.

« Développer les transports en commun dans les campagnes, pas possible d'avoir la même politique environnementale dans les zones rurales (où il n'y a pas de transport et où on est obligé de prendre sa voiture pour aller travailler) et les zones urbaines (où les transports en commun sont nombreux). » **MB327**

Dans les zones urbaines denses, l'accent est mis sur un urbanisme plus sobre et sur la réduction de la place de la voiture, avec la rénovation du bâti existant, le développement de transports publics accessibles, parfois gratuits, et la création de pistes cyclables sécurisées. L'alimentation et l'agriculture réapparaissent à travers la centralité commerciale de proximité, comme les marchés et les circuits courts urbains, qui soutient l'idée d'une ville compacte. On y associe explicitement qualité de vie, santé (pollution de l'air, bruit) et climat : moins de voitures, davantage de transports en commun et de vélo, et une consommation énergétique moindre par habitant.

Dans les villes de densité intermédiaire, le train express régional est perçu comme un élément essentiel, garantissant la connexion avec les autres grandes agglomérations. Cette exigence de mobilité s'accompagne d'une volonté de végétalisation et d'une attente plus forte à l'égard des grands acteurs économiques, appelés à assumer une responsabilité accrue.

« urbanisation excessive au détriment de l'environnement naturel (voirie, ruissellement détournée, lotissements favorisant l'usage de la voiture individuelle, plusieurs par pavillon).

*Au lieu de favoriser le collectif, rénover l'ancien en priorité, développer le transport public et le rendre accessible à tous (gratuité ?) » **MB192***

Ces portraits montrent que, partout, la transition écologique est envisagée et que les transports sont le nerf de cette transition, mais jamais sur le même registre. Moins les territoires sont denses et habités, moins cette écologie veut être subie, spécifiquement à cause de la voiture, qui est difficilement remplaçable. Ces territoires se distinguent par une écologie d'autonomie centrée sur l'agriculture et la volonté d'être connecté au reste du monde tout en ayant accès à des services de proximités. La mobilité s'oppose à la transition écologie. Plus les territoires sont denses, plus l'écologie est intégrée où énergie, agriculture, mobilités et justice environnementale ne forme qu'une seule politique publique. La mobilité se conjugue à la transition écologique.

Ces tendances montrent que, même sur un thème commun, la perception et la formulation des enjeux varient en fonction du territoire vécu, de ses contraintes et de ses ressources. La fracture territoriale ne se traduit pas seulement par des priorités différentes : elle façonne la manière même de concevoir ce que devrait être une écologie juste. Autrement dit, le territoire agit

comme un filtre qui oriente la manière de juger ce qui est juste, et donc du propos dans la doléance.

L'analyse des doléances bretonnes révèle une parole à la fois structurée et située. Structurée, car elle s'organise autour de trois grands registres : économie et fiscalité, écologie et mobilité, démocratie et services publics qui traduisent la dénonciation d'injustices. Située, car ces registres se déclinent différemment selon la position sociale (métier, genre, registre de langue) et le territoire vécu (isolement, connexion, densité urbaine). Le Grand Débat apparaît ainsi comme un révélateur de fractures sociales et territoriales : chacun parle depuis son expérience propre, et la diversité des visions nourrit autant la richesse du corpus que la dispersion des priorités.

À ce titre, les cahiers de doléances peuvent être rapprochés de ce que Pierre Rosanvallon (2014) a nommé un « parlement des invisibles » : un espace où s'expriment ceux qui sont d'ordinaire absents ou réduits au silence dans le débat public. Loin d'être un simple inventaire de griefs, ces écrits constituent un lieu symbolique de reconnaissance, donnant la parole à des « vies ordinaires » et rendant visibles les injustices qu'elles subissent.

II. Une politisation sous tension : entre désaffiliation et radicalisation

Pourtant, ce corpus fragmenté par ces expériences propres à chacun est tenu d'un fil rouge : la colère face à un sentiment d'injustice. Celle-ci ne se limite pas à une indignation diffuse ; elle devient un vecteur de politisation incertaine, qui peut aussi bien nourrir la défiance et le retrait que l'adhésion à des formes plus radicales d'engagement.

1. Des colères en territoire d'extrême droite

Une analyse factorielle des correspondances a été menée entre l'échantillon et la progression du vote en faveur de l'extrême droite entre 2017 et 2022. L'objectif est d'identifier d'éventuelles tendances selon que ce vote progresse fortement ou, au contraire, faiblement. Il ne s'agit pas ici de mettre en évidence des "cahiers d'extrême droite", mais d'analyser comment, selon l'ampleur de cette progression, les doléances se structurent différemment.

Tout d'abord, nous avons voulu observer si les thématiques de l'extrême droite étaient davantage présentes dans les doléances issues de territoires où son vote avait le plus progressé. Pour cela, nous avons sélectionné un ensemble restreint de termes (immigration, immigré, étranger, migrant, délinquance, frontière). Cette sélection s'appuie sur l'ouvrage récent de Félicien Faury (2024), qui souligne que ces enjeux constituent des thèmes centraux de l'extrême droite. Nous avons ensuite compté leurs fréquences dans chaque catégorie de progression du vote ED (0-5 %, 5-10 %, 10-15 %, >15 %).

Mot	0-5 %	5-10 %	10-15 %	>15 %
Immigration	2	125	45	15
Immigré	0	23	10	1

Etranger	5	156	60	6
Migrant	2	49	16	0
Délinquance	3	7	3	0
Frontière	0	27	8	2

Tableau 15 : Fréquence des termes liés à l'extrême droite au sein des doléances en fonction de la progression du vote ED

Toutefois, le nombre de doléances n'est pas le même selon les catégories de progression du vote ED (0–5 % : 323 ; 5–10 % : 6 579 ; 10–15 % : 2 302 ; >15 % : 79). Nous réalisons donc un test du χ^2 afin de déterminer si les différences observées entre groupes sont statistiquement significatives.

Mot	p-value
Immigration	0,011 **
Immigré	0,76
Étranger	0,46
Migrant	0,29
Délinquance	<0,001 ***
Frontière	0,73

Tableau 16 : p-value des termes liés à l'extrême droite au sein des doléances en fonction de la progression du vote ED

Le test du χ^2 montre bien une significativité pour certains termes, notamment « immigration » ($p = 0,011$) et « délinquance » ($p < 0,001$). Toutefois, cette significativité s'explique largement par la présence de groupes de très petite taille dans l'échantillon, en particulier les catégories 0–5 % (323 doléances) et >15 % (79 doléances). Ces faibles effectifs tendent à biaiser l'analyse en accentuant artificiellement les écarts. Lorsque l'on restreint le test du χ^2 aux deux catégories centrales, beaucoup plus fournies (5–10 % et 10–15 %, soit plus de 9 000 doléances), la différence de répartition des thèmes de l'extrême droite n'est plus significative ($\chi^2=0,81$, ddl = 5, $p = 0,98$).

Les résultats de l'analyse factorielle des correspondances vont dans le même sens : les termes associés à l'extrême droite apparaissent en réalité très peu structurants. Ainsi, « délinquance » n'arrive qu'en 49^e position parmi l'ensemble des modalités actives caractéristiques de la catégorie 0–5 %, et « frontière » seulement en 101^e position dans l'ordre des contributions à la catégorie >15 %.

En d'autres termes, si le test global suggère une hétérogénéité, celle-ci repose surtout sur les groupes marginaux et ne traduit pas une structuration robuste des doléances en fonction de la progression du vote en faveur de l'extrême droite. Cependant, un gradient d'une autre nature se dessine :

Dans les zones où la progression reste faible, entre 0 et 5 %, les textes portent surtout sur des enjeux locaux : maintien d'un commerce, défense d'un service médical, valorisation d'un atout touristique. Le ton est revendicatif mais sans hostilité frontale, et la parole s'exprime souvent au nom d'un collectif. Ces colères traduisent un sentiment d'oubli ou de déclassement, mais elles restent encore dans une logique de négociation avec les institutions.

Lorsque la progression atteint 5 à 10 %, l'accent se déplace vers la justice et la sécurité. Les doléances réclament un durcissement des peines, une meilleure protection des victimes ou une limitation des acquittements. Le discours reste institutionnel, mais la tonalité se durcit et exprime une demande d'autorité renforcée : l'État n'est pas jugé absent, mais trop clément.

Dans les territoires où la progression est plus forte, entre 10 et 15 %, les revendications deviennent économiques et prennent un caractère plus global : retraites, SMIC, fiscalité, rétablissement de l'ISF. La critique vise désormais des injustices attribuées aux élites politiques et économiques, parfois élargies à l'Europe ou aux politiques migratoires. La colère prend ici une

dimension systémique : les institutions ne sont plus simplement jugées inefficaces, mais partiales, au service d'intérêts extérieurs aux citoyens ordinaires.

Enfin, lorsque la progression dépasse 15 %, la parole bascule dans un registre ouvertement antipolitique. Elle dénonce le train de vie des élus, exige la réduction du nombre de parlementaires, la suppression de leurs avantages, et parfois remet en cause l'utilité même des institutions. Le ton est frontal, injonctif, et vise directement la légitimité du système représentatif.

Alors, ce mouvement n'illustre pas une opposition simple entre "extrême droite" et "non-extrême droite", mais bien une trajectoire de politisation de la colère : d'abord locale et négociable, elle devient régaliennne, puis systémique, avant de basculer dans le rejet institutionnel. Il s'agit toutefois de tendances générales plutôt que d'un modèle mécanique : on trouve des critiques radicales dans des zones à faible progression, comme on observe encore des démarches civiques dans des zones à forte progression.

Ce que révèle l'AFC ne traduit donc pas nécessairement un enracinement idéologique à l'extrême droite. En effet, nous ne retrouvons pas significativement plus de thématiques comme l'immigration dans les doléances issues des communes où le vote pour l'extrême droite a fortement progressé. Ce que l'on observe surtout, c'est une intensification des colères, sans qu'elle se traduise par une présence accrue des thématiques propres à l'extrême droite. Cela montre plutôt que, dans certains contextes, ce vote devient le canal privilégié d'un rejet de la politique telle qu'elle est pratiquée, d'une aversion envers les acteurs en place, et plus largement d'une défiance vis-à-vis du système représentatif. On observe plutôt une logique de vote-sanction, où les colères, qu'elles soient locales ou globales, trouvent dans ce bulletin une manière d'exprimer un refus.

2. Une politisation par le négatif ?

Finalement, ce que révèlent les doléances n'est pas tant l'adhésion au RN ou à une doctrine particulière que l'expression d'une colère. Une colère ancrée dans le quotidien, nourrie par l'expérience vécue, plus que par une idéologie. Cette colère s'exprime surtout sous la forme d'une politisation par le négatif : le lexique du retrait et du refus domine largement celui de la proposition. On compte ainsi 503 occurrences du mot contre et 664 de supprimer, contre seulement 167 de créer et 149 de mettre en place. Ce déséquilibre montre que l'engagement

politique formulé dans ces textes se concentre avant tout sur ce qu'il faut abolir ou corriger, plutôt que sur ce qu'il faudrait construire.

L'étude qualitative des doléances fait apparaître un répertoire de refus qui se décline en plusieurs thématiques récurrentes :

-Suppression de taxes jugées injustes, baisse de la TVA, opposition à la CSG sur les retraites et refus de nouvelles hausses d'impôts

-Suppression de la nouvelle limitation de vitesse de 80 km/h, suppression des radars

-Réduction du nombre de parlementaires, baisse de salaire et fin des privilèges des élus

Et parfois, mais dans une moindre mesure :

-« Sortir de Bruxelles », rétablir des frontières et limiter l'immigration

La formulation de ces doléances est souvent injonctive et concise : "supprimer la taxe...", "retirer...", "stop à...". Elles ne détaillent pas toujours les modalités de remplacement ou les alternatives, mais insistent sur ce qui doit cesser. Cette grammaire de l'abolition et du refus traduit une politisation qui se nourrit de l'expérience vécue plutôt que de l'adhésion à un projet global : on y retrouve la trace des difficultés concrètes (trajets allongés, budget contraint, sentiment d'injustice) plutôt que la référence à des concepts idéologiques.

Cependant, cette politisation par le négatif, cette volonté « d'abolir » de « réduire », n'est pas pour autant la volonté du vide, souvent c'est une volonté de supprimer pour remplacer. Lors de notre étude des doléances, nous avons classifié ces doléances en trois registres distincts.

L'abrogation pure : une demande de suppression sans proposition alternative. Elle traduit un rejet frontal, par exemple la suppression d'une institution jugée inutile ou d'un privilège accordé aux élus.

« Abolir les privilèges liés aux fonctions de ceux qui exercent le pouvoir : présidence, ministres, élus, hauts fonctionnaires. Revoir à la baisse le coût du fonctionnement de ses services. » NP157

L'abrogation-substitution : la suppression est assortie d'une proposition de remplacement. On ne demande pas seulement la fin d'une pratique, mais son remplacement par une autre perçue comme plus juste

« Supprimer le vote électronique et revenir au bulletin papier » MB244

« Supprimer et remplacer les Préfets par des personnes élues de la Région » EP154

La dés-institutionnalisation : Il ne s'agit plus de supprimer tel ou tel élément, mais de remettre en cause la légitimité même des structures de pouvoir :

« Abolition de la 5ème République qui accorde bien trop de pouvoirs à l'exécutif, notamment au Président de la République. » MB15

Toutefois, il est important de noter un « paradoxe », même dans la critique radicale, on demande encore beaucoup à l'Etat, ce dernier n'est pas critiqué pour ce qu'il est mais pour la manière dont il est géré, pas des élus, des hauts fonctionnaires qui ne remplissent pas correctement et abusent de leurs fonctions.

3. La défiance démocratique comme matrice commune

Cette politisation par le négatif s'oriente très largement vers la remise en cause de la démocratie représentative actuelle. Les élus apparaissent comme les cibles privilégiées d'un rejet qui transcendent les thématiques principales de notre corpus.

Pour mettre ce phénomène en évidence, j'ai réalisé une nouvelle CHD en isolant la classe "démocratie et services publics" de la CHD principale, afin de l'analyser spécifiquement. L'objectif est d'affiner l'analyse de cette classe en la segmentant davantage.

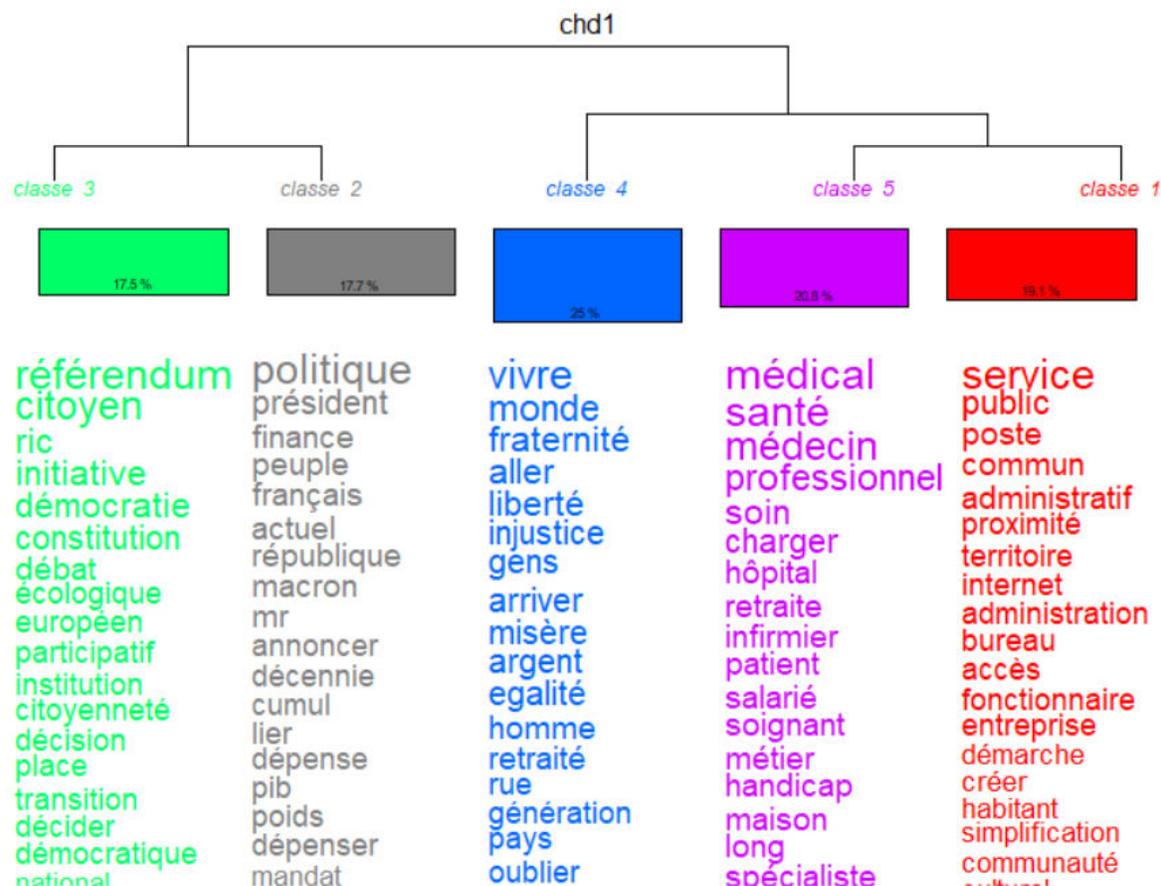


Figure 7 : Résultat de la CHD secondaire réalisée sur la classe Démocratie et Services Publics

Cette CHD secondaire révèle plusieurs sous-ensembles, dont l'un, très net, est consacré aux abus et privilèges des élus : on y trouve un vocabulaire centré sur « *cumul des mandats* », « *mandat* », « *dépense* », « *président* », et des formules injonctives visant à réduire ces avantages. La critique est ici politique et morale : elle dénonce la déconnexion des représentants vis-à-vis des citoyens et leur enrichissement supposé au détriment du bien commun.

« Je souhaite que le cumul des hommes politiques ne soit plus possible, que tout représentant du peuple ne venant pas siéger tous les jours de débat à l'assemblée ou au sénat ou dans quelque assemblée telle qu'elle soit, ne soit pas payé quand il ne se présente pas car un salarié n'est pas payé par son entreprise quand il n'est pas présent. »

MB35

« Au fil du temps, la classe politique s'est de plus en plus déconnectée du peuple » **NP245**

« que les hommes politiques fassent leur boulot de représentants élus de leur concitoyen et que les mandats ne soient pas une occasion de s'enrichir sur le dos du peuple de la "France d'en bas" » **MB427**

La même opération menée sur la classe “économie et fiscalité” fait apparaître une autre sous-classe également centrée sur les élus et leur coût pour les finances publiques.

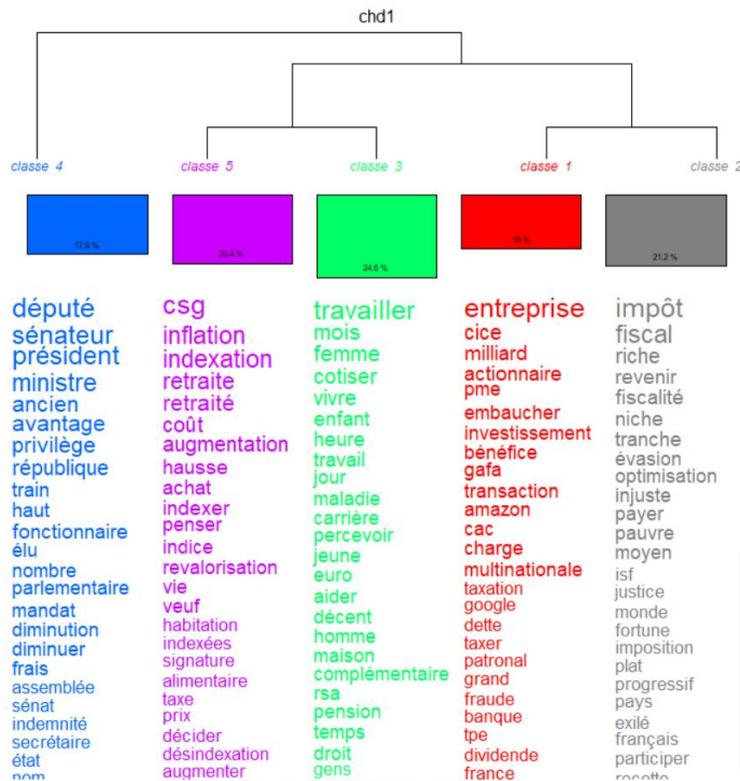


Figure 8 : Résultat de la CHD secondaire réalisée sur la classe Economie et Fiscalité

Ici, la dénonciation passe par le registre économique : « diminution », « indemnités », « frais », « train de vie », « avantage ». Le lien avec la fiscalité est direct : l'argent public serait mal utilisé car capté par une caste politique jugée inefficace.

« RÉDUCTION DU TRAIN DE VIE (PRÉSIDENT, MINISTRES, DÉPUTÉS, SÉNATEURS ET CONSEILLERS). » « BLOCAGE OU DIMINUTION DES SALAIRES DES HAUTS FONCTIONNAIRES DE BERCY. » « SUPPRESSION DES PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE. » MB40

« Revoir à la baisse certains privilèges des anciens Présidents de la République et remplacer ainsi le salaire à vie par une retraite soumise à cotisation et idem pour les hauts fonctionnaires de l'Etat » EP105

« Supprimons tous les privilèges attribués à tous les corps de l'Etat: président, ministres, sénateurs, députés et tout le personnel qui gravite autour. Au terme de leur mandat, ils doivent revenir comme tout citoyen. Ils doivent intégrer les lois de l'âge de départ à la retraite comme chacun est tenu de le faire. Pas de dérogations et fini les cumuls de mandats. » MB61

Cette récurrence dans deux classes distinctes indique que la critique des élus n'est pas un thème isolé mais une critique transversale au sein des doléances. Qu'il soit question d'impôts, de gestion budgétaire, de fonctionnement institutionnel ou de services publics, la figure de l'élus privilégié et déconnecté revient comme explication centrale des problèmes. On retrouve alors trois registres de critique envers les élus : le registre moral (corruption, privilège), le registre économique (coût des élus, train de vie) et le registre "représentationnel" (déconnectés des réalités, ne représentent pas le peuple). En se diffusant ainsi dans des registres variés, cette défiance devient un élément structurant de la politisation observée : elle relie des doléances hétérogènes et contribue à nourrir un imaginaire commun où la transformation politique passe avant tout par la réduction du rôle et des privilèges des représentants. Autrement dit, ces discours tendent à construire une frontière symbolique entre "nous, citoyens ordinaires" et "eux, responsables politiques", selon une logique que Laclau (2005) qualifie de populiste : celle qui unifie des revendications disparates en les ordonnant autour d'un antagonisme commun. C'est ici la volonté de faire la politique autrement.

III. Reconfigurer : vers une démocratie par le bas

?

Dans les doléances, se dégage une véritable volonté d'une politique plus proche du peuple et affranchie des élus actuels perçus comme profitant de leurs avantages.

1. Une aspiration à la proximité : élus de terrain, gouvernance locale

Bien que, comme explicité dans le II.3 , une réelle méfiance s'exprime à l'égard des élus, cette critique ne vise pas uniformément l'ensemble d'entre eux. Dans les doléances, alors que les élus nationaux sont vivement critiqués, les élus locaux apparaissent davantage appréciés, souvent décrits de manière positive et perçus comme plus "connectés" à la réalité.

La CHD ne fait pas ressortir de classe spécifique consacrée aux élus locaux, mais ceux-ci apparaissent de façon transversale dans plusieurs classes "positives". Ils sont généralement mentionnés au détour d'une revendication relative au service public ou à une difficulté administrative locale, ce qui les intègre dans des catégories plus larges. Cette faible conflictualité à leur égard explique sans doute leur moindre visibilité lexicale, comparée aux élus nationaux. Leur image, associée à la proximité et à l'accessibilité, ne suscite pas le même degré de discours injonctif ou critique que celle des parlementaires ou des ministres, et n'atteint donc pas le seuil d'émergence algorithmique.

Plusieurs doléances illustrent cette perception particulière des élus locaux :

« Les élus locaux des territoires méprisés, telle la Bretagne, se voient contraints de se plier à ce simulacre de débat démocratique où les puissants parisiens disent aux opprimés ce sur quoi ils peuvent débattre. » AH26

« donner plus de pouvoirs aux élus locaux ; plus proches des citoyens et de leurs préoccupations. » AH174

« redonner aux élus locaux, maires, collectivités locales la nécessité, l'importance de leur rôle, ainsi aux autres corps intermédiaires de la société, associations, syndicats etc... car ils sont proche de tous les Français » MC268

« Possibilité d'adapter la législation aux spécificités régionales en renforçant le pouvoir de décision des élus locaux et régionaux. » AH194

« Réduire le nombre de parlementaires à 1 député et 1 sénateur par département avec les mêmes pouvoirs, puisqu'il existe aussi : Le conseil Régional, le conseil départemental » PLM77

« Il faut donner plus la parole aux élus locaux dans les décisions politiques en général »
PLM44

Parmi les élus locaux, les maires ont une place toute particulière, présentés comme l'échelon le plus « proche du peuple » :

« Monsieur le maire est accessible, à l'écoute, je suis toujours bien reçu lorsque j'en fais la demande » **EP313**

« Redistribution des compétences aux maires pour un meilleur service local et spécifique à chacun » **AH189**

Et en allant plus loin dans l'analyse, les maires sont même vus comme des citoyens à part entière, sont du côté des citoyens « contre » les élus nationaux :

« Les maires impliqués directement dans la gestion du quotidien de leurs concitoyens sont à cet égard les mieux placés pour témoigner de leur mal vivre auprès des autorités gouvernementales. » **UD87**

« Les maires sont complètement abandonnés par l'État, certaines communes en détresse. Redonner aux maires les moyens financiers dont ils ont besoin pour administrer leurs communes. » **NP246**

« plus de pouvoir de marge de manœuvre pour les maires - d'écoute - en "haut lieu" ils sont au plus près des gens et de leurs problèmes » **UD63**

« Reconnaissance des MAIRES qui sont les élus à l'écoute de leurs administrés et qui sont de plus en plus déconsidérés par les hautes sphères. » **MB155**
« Le gouvernement est à côté de sa plaque. Le mieux, ce sont les maires qui connaissent la situation des basses gens. » **NP63**

Certains, vont même jusqu'à demander des rémunérations plus élevées pour les maires, alors que le train de vie des autres élus est si souvent critiqué :

« Revaloriser un peu par ex la rémunération des maires de communes. Rendre cette fonction + attractive » **EP329**

L'appréciation portée aux élus semble fortement corrélée à leur échelle de proximité. Plus l'élu est proche, géographiquement et symboliquement, du quotidien des habitants, comme c'est le cas du maire ou du conseiller municipal, plus son image est positive, car il est perçu comme

accessible, identifiable et impliqué dans la gestion concrète des problèmes locaux. À l'inverse, la défiance s'accroît à mesure que l'on s'éloigne de cet échelon. Elle s'explique à la fois par le caractère plus abstrait et moins incarné du pouvoir national, et par l'association croissante des élus des hautes sphères à des privilèges, des avantages et à un éloignement perçu vis-à-vis des préoccupations ordinaires.

Le seul échelon local qui échappe à cette appréciation positive est celui des communautés de communes. Trop éloignées pour incarner une véritable proximité, mais trop proches pour bénéficier du rôle symbolique de l'échelon national, elles apparaissent comme des structures technocratiques dépourvues de figures identifiées. Cette absence d'incarnation nourrit un sentiment de défiance spécifique, souvent renforcé par l'idée qu'elles complexifient le "mille-feuille" institutionnel sans améliorer concrètement le quotidien des habitants.

« Encourager la fusion des petites communes et non pas la communauté de communes qui coûte très cher. » UD223

« Supprimer la communauté de commune ou le département » EP193

« Suppression d'au moins une strate administrative. Ce mille-feuille dilue la rapidité d'action, les compétences, les responsabilités de chacun et dilapide l'argent issu de nos impôts (existence de doublons et de triplons). » MB387

« Simplifier et optimiser le mille-feuille territorial » PLM85

Ainsi, au-delà des critiques adressées aux échelons institutionnels jugés trop éloignés ou technocratiques, les doléances expriment clairement une volonté de démocratie ancrée dans la proximité, où les élus de terrain et la gouvernance locale apparaissent comme les vecteurs les plus légitimes de la représentation citoyenne.

2. Une demande de participation directe

Cet élan de démocratie de proximité s'étend encore davantage, en affirmant la volonté d'une démocratie exercée directement par le peuple lui-même.

En réalisant une CHD secondaire sur la classe « démocratie » (Cf. Figure 7), cette aspiration ressort très clairement dans la classe 3. Elle se traduit par un appel à davantage de

débats, à une implication accrue des citoyens, mais surtout par la mise en avant de deux outils : le référendum et le référendum d'initiative citoyenne (RIC).

	1 Classe 1 562/2944 19.09%	2 Classe 2 521/2944 17.7%	3 Classe 3 514/2944 × 17.46%	4 Classe 4 735/2944 24.97%	5 Classe 5 612/2944 20.79%			
n...	eff.	s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	75		90	83.33	279.552	nom	référendum	< 0,0001
1	138		264	52.27	243.898	nom	citoyen	< 0,0001
2	40		48	83.33	146.932	nr	ric	< 0,0001
3	39		47	82.98	142.277	nom	initiative	< 0,0001
4	58		92	63.04	136.934	nom	démocratie	< 0,0001
5	33		40	82.5	119.036	nom	constitution	< 0,0001
6	47		90	52.22	77.851	nom	débat	< 0,0001
7	23		34	67.65	60.121	adj	écologique	< 0,0001
8	31		57	54.39	54.999	adj	européen	< 0,0001
9	16		20	80.0	54.654	adj	participatif	< 0,0001
10	27		48	56.25	50.95	nom	institution	< 0,0001
11	20		30	66.67	50.926	nom	citoyenneté	< 0,0001
12	37		78	47.44	49.961	nom	décision	< 0,0001
13	58		155	37.42	45.233	nom	place	< 0,0001
14	17		25	68.0	44.692	nom	transition	< 0,0001
15	19		31	61.29	41.767	ver	décider	< 0,0001
16	19		31	61.29	41.767	adj	démocratique	< 0,0001
17	53		142	37.32	40.853	adj	national	< 0,0001
18	10		12	83.33	36.282	ver	consulter	< 0,0001
19	10		12	83.33	36.282	ver	débattre	< 0,0001

Tableau 17 : Formes caractéristiques au sein de la classe 3 de la CHD secondaire réalisée sur la classe Démocratie et Services Publics

Le premier existe déjà dans la Constitution française (articles 11 et 89), mais il ne peut aujourd'hui être déclenché que par le président de la République ou par le Parlement. Il s'agit d'un mécanisme de consultation populaire sur une question précise, dont le résultat s'impose ensuite aux pouvoirs publics.

Le second, le RIC, est perçu comme l'évolution nécessaire de ce premier outil. Il s'agirait d'un instrument de démocratie directe permettant aux citoyens, sous certaines conditions (comme l'atteinte d'un seuil de signatures), de provoquer eux-mêmes l'organisation d'un référendum. Certes, un "référendum d'initiative partagée" (RIP) a été introduit en 2008, mais il demeure largement inaccessible, car il exige un soutien initial d'élus parlementaires et un seuil de signatures extrêmement élevé.

Les doléances expriment donc un glissement : au-delà du simple fait d'être représentés par des élus jugés dignes de confiance, les citoyens affirment une volonté de démocratie directe. Le terme « référendum » apparaît environ 150 fois dans l'échantillon, et le mot « RIC » est mentionné autant de fois. Cette récurrence souligne à quel point le RIC est perçu comme une réponse symbolique à la crise démocratique : un contre-pouvoir indispensable face à une démocratie représentative décriée (cf. II.c).

Le RIC n'est pas seulement une demande institutionnelle, il devient le signe d'une reprise en main collective des enjeux nationaux. Là où les élus locaux inspirent confiance pour leur proximité (cf. III.a), le RIC étend cette logique à tous les sujets, en traduisant la conviction que les citoyens eux-mêmes sont compétents pour prendre part directement aux grandes décisions. On passe ainsi d'une demande d'écoute à une volonté d'agir soi-même, conséquence d'un sentiment persistant de ne pas être entendu.

En ce sens, cet outil s'érige en symbole de réappropriation démocratique. Il répond à une fracture temporelle : les citoyens veulent pouvoir intervenir en continu, et non pas seulement tous les cinq ans lors des échéances électorales. Les doléances ne mettent pas en avant une idéologie cohérente, mais bien des outils concrets, conçus comme des leviers d'action.

À ce titre, le RIC apparaît comme l'anti-symbole de la Ve République, jugée trop verticale et centralisée, et comme la promesse d'un autre rapport entre les gouvernés et les gouvernants.

3. Pour une République fidèle à ses valeurs fondatrices

La politisation par le négatif et la défiance démocratique pourraient laisser croire à un rejet du régime républicain. Pourtant, l'examen attentif des doléances montre qu'il n'en est rien. Au cœur des colères, persiste un attachement profond aux valeurs fondatrices de la République. Les scripteurs ne réclament pas la fin de ce cadre, mais au contraire son redressement. Ils considèrent que son esprit a été trahi, que les mots inscrits sur les frontons des mairies ont perdu leur force, et qu'il faut en retrouver la substance.

	1 Classe 1 562/2944 19.09%	2 Classe 2 521/2944 17.7%	3 Classe 3 514/2944 17.46%	4 Classe 4 735/2944 24.97%	5 Classe 5 612/2944 20.79%			
n...	eff. s.t	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p	
0	76	115	66.09	108.024	ver	vivre	< 0,0001	
1	66	111	59.46	73.262	nom	monde	< 0,0001	
2	32	40	80.0	65.562	nom	fraternité	< 0,0001	
3	76	142	53.52	64.941	ver	aller	< 0,0001	
4	38	55	69.09	58.252	nom	liberté	< 0,0001	
5	18	19	94.74	49.694	nom	injustice	< 0,0001	
6	48	83	57.83	49.245	nom	gens	< 0,0001	
7	28	39	71.79	46.267	ver	arriver	< 0,0001	
8	18	20	90.0	45.464	nom	misère	< 0,0001	
9	52	96	54.17	45.17	nom	argent	< 0,0001	
10	19	22	86.36	44.604	nr	égalité	< 0,0001	
11	31	48	64.58	40.883	nom	homme	< 0,0001	
12	29	45	64.44	38.02	adj	retraité	< 0,0001	
13	18	24	75.0	32.336	nom	rue	< 0,0001	
14	17	23	73.91	29.647	nom	génération	< 0,0001	
15	89	222	40.09	29.318	nom	pays	< 0,0001	
16	30	53	56.6	28.838	ver	oublier	< 0,0001	
17	18	26	69.23	27.437	adj	pauvre	< 0,0001	
18	25	42	59.52	27.163	nom	valeur	< 0,0001	
19	9	9	100.0	27.132	nom	filie	< 0,0001	
20	15	20	75.0	26.91	ver	essayer	< 0,0001	
21	12	15	80.0	24.376	adj	faible	< 0,0001	
22	14	19	73.68	24.229	adj	migrant	< 0,0001	
23	43	92	46.74	24.033	ver	trouver	< 0,0001	
24	42	90	46.67	23.338	ver	penser	< 0,0001	
25	22	38	57.89	22.283	ver	retrouver	< 0,0001	

Tableau 18 : Formes caractéristiques au sein de la classe 4 de la CHD secondaire réalisée sur la classe Démocratie et Services Publics

La CHD du sous-corpus « démocratie et services publics » fait émerger une classe fortement marquée par des mots comme « vivre », « fraternité », « liberté », « injustice », « misère », « égalité », « pays ». Ces termes ne flottent pas dans l'abstraction : ils sont reliés à des expériences quotidiennes, à des situations concrètes. On lit :

« Je voudrais par ces quelques lignes dénoncer des injustices, des manques d'équité entre les citoyens, abattre des privilèges, cesser des passes droits. On devrait vivre mieux dans un pays où la devise es la Liberté, Egalité, Fraternité. » MC255

« il va nous falloir revoir ce que le mot liberté égalité fraternité veut vraiment dire » MC87

« Liberté ! Egalité ! Fraternité » MC214

« Liberté Egalité Fraternité doivent être respecté, ce qui veut dire aussi que la démocratie doit être rétablie dans le respect de tous. » PLM80

L'écart entre l'idéal républicain et la réalité vécue est constamment dénoncé. C'est parce qu'il existe cet écart que la critique devient légitime : Liberté, Égalité, Fraternité devient un outil de mesure de la dérive politique.

Mais cette devise n'est pas seulement brandie comme une norme trahie, elle est aussi réinvestie par l'expérience vécue. La liberté est comprise comme la capacité de vivre dignement de son travail, de décider localement, de subvenir à ses besoins. L'égalité ne se limite pas aux droits abstraits mais s'entend surtout comme une égalité d'accès aux services publics, aux soins, aux ressources. La fraternité, quant à elle, renvoie à la solidarité entre citoyens, parfois universelle, parfois restreinte aux nationaux, en excluant ceux qui ne sont pas français, selon les cas. Ces valeurs sont donc ré-sémantisées : elles ne sont pas invoquées dans leur pureté théorique, mais traduites dans les enjeux concrets de la vie quotidienne, retraite, logement, santé, prix du carburant.

« Fraternité c'est la solidarité entre les générations, le soutien aux plus faibles, l'appui à ceux qui sont dans une période plus difficile » EP141

« Imposer les indemnités parlementaires à l'identique des ressources perçues par les salariés. (Egalité pour tous !) » NP193

« Egalité entre les retraites privés, publiques » EP249

« j'ai besoin d'aide... je perds un peu de liberté (dans le domaine économique) » MB421

« Qu'un débat sur la fin de vie et la liberté de pouvoir disposer de son corps et de sa propre fin soit aussi un sujet débattu » NP127

Elles servent aussi de grille morale pour juger l'utilisation des ressources publiques. L'égalité et la fraternité deviennent les critères pour évaluer la répartition de l'argent collectif. Les critiques adressées au train de vie des élus, à leurs privilèges, s'inscrivent dans ce registre. Ce rôle d'évaluation et de jugement renvoie à ce que Pierre Rosanvallon (2006) décrit comme l'un des deux organes de la contre-démocratie. Le premier correspond à la voix, qui passe par le vote, les manifestations ou les pétitions. Le second correspond à « l'œil », c'est-à-dire la capacité des citoyens à observer, surveiller et juger leurs représentants. Les doléances du Grand Débat relèvent clairement de ce second organe : elles traduisent l'exercice d'un regard citoyen qui scrute l'action publique et la confronte aux principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. En ce sens, la devise républicaine n'est pas seulement un horizon normatif, elle devient un outil concret de vigilance démocratique.

Ainsi, l'invocation de la devise peut prendre trois formes :

Dénonciateur : Afin de mettre en lumière la trahison des valeurs

« liberté égalité fraternité... bien mis à mal » NP62

Mobilisateur : En appelant à se rassembler autour des valeurs

« Liberté, égalité, fraternité [...]Trouvons ensemble la bonne équipe de femmes et d'hommes honnêtes pour diriger la France. » AH102

Prescriptif : En exigeant des politiques alignées sur ces principes

« Elaboration d'un tribunal populaire garant de la paix et de la liberté et de l'égalité du peuple » EP125

Mais derrière ce consensus apparent, les tensions demeurent. La fraternité, par exemple, peut justifier aussi bien l'accueil digne des migrants que la priorité nationale. La liberté peut être entendue comme autonomie absolue ou comme liberté encadrée par la solidarité. Ces écarts d'interprétation montrent que la devise joue moins comme programme univoque que comme cadre commun permettant de formuler des colères divergentes.

Ce recours à la devise n'est pas neuf. L'histoire politique française a souvent vu ressurgir cet appel au retour aux fondamentaux : à la Libération, en Mai 68. Dans les doléances du Grand Débat National, la mobilisation est défensive : il ne s'agit pas de changer de régime, mais de sauver la République de ceux qui la dénaturent. Le geste est moins révolutionnaire que réparateur : il s'agit de purger le système de ses dérives, de redonner sens à une République jugée pervertie par la corruption morale des élites.

En définitive, Liberté, Égalité, Fraternité agit ici comme une matrice de politisation. Elle relie des colères sociales, institutionnelles et territoriales dans un langage commun. Elle fonctionne comme un fil rouge dans un corpus fragmenté, comme un horizon de refondation. Mais cette unité reste fragile : tant que le contenu précis des valeurs n'est pas clarifié, le consensus peut se fissurer. C'est pourquoi la devise est à la fois force et faiblesse. Force, parce qu'elle fédère des colères éclatées ; faiblesse, parce qu'elle reste trop plastique, capable d'accueillir des visions opposées. Elle cristallise en tout cas un désir de républicanisme réparé : non pas remplacer la République, mais la réaligner sur ses principes fondateurs.

IV. Discussion

Il s'agit maintenant de valider ou d'invalider les hypothèses menées en introduction.

La 1^{ère} hypothèse était : *Les doléances ne sont pas des discours bruts ou marginaux, mais des expressions structurées et situées, révélatrices de rapports sociaux différenciés à l'injustice et au politique.*

- ⇒ Comme nous l'avons vu dans la première partie, les doléances bretonnes forment un ensemble structuré autour de quatre grandes classes : l'économie et la fiscalité, la démocratie et les services publics, la mobilité et la transition écologique, ainsi que les formes d'énonciation (ces dernières étant davantage des marqueurs techniques de la prise de parole qu'une véritable thématique). Ces trois grandes thématiques varient selon la sociologie et le lieu de vie des scripteurs : elles sont situées. L'hypothèse est ainsi confirmée.

Quant à la deuxième hypothèse : *La politisation à l'œuvre dans les doléances passe moins par l'adhésion partisane que par la mise en forme d'un sentiment de rupture avec le politique institué.*

- ⇒ L'analyse menée dans la deuxième partie montre que les doléances provenant de territoires où le vote en faveur de l'extrême droite a fortement progressé ne comportent pas davantage de thématiques traditionnellement associées à ce courant (immigration, sécurité, etc.). En revanche, elles traduisent une intensité plus marquée de colère que dans les territoires où ce vote demeure plus faible. Cette dynamique renvoie donc davantage à une expression de mécontentement généralisé qu'à une adhésion partisane explicite, la critique se concentrant principalement sur les élus nationaux et leur gestion du pays. Il convient toutefois de rappeler que l'étude n'a porté que sur l'adhésion à l'extrême droite, sans comparaison avec d'autres orientations politiques. Le faible nombre de références explicites aux thématiques de l'extrême droite ne saurait donc être interprété comme une absence d'adhésion à ce courant. En ce sens, l'hypothèse ne peut être que partiellement validée.

Enfin, la troisième hypothèse : *Malgré une tonalité critique, les doléances esquissent les contours d'un désir de démocratie plus proche, plus horizontale, articulé autour de la participation directe et locale.*

- ⇒ La troisième partie apportait des éléments de réponse à cette question. En effet, si les élus nationaux font l'objet de vives critiques, l'attachement aux élus locaux ainsi que la demande de référendums, en particulier du RIC, montrent que le désir de démocratie demeure. Celui-ci s'exprime par une volonté d'institutions plus proches des citoyens. L'hypothèse se trouve ainsi confirmée.

Il est pertinent de mettre notre travail en perspective avec d'autres recherches, afin d'évaluer la portée et la solidité, en identifiant les similitudes mais aussi les différences qui peuvent s'expliquer par les spécificités des doléances bretonnes.

Nous pouvons d'abord comparer notre analyse aux résultats issus de l'étude du *Vrai Débat*, menée par le groupe de travail *Gilets jaunes* du laboratoire Triangle, dont nous mobilisons ici la synthèse. Pour rappel, le *Vrai Débat* est une plateforme numérique lancée par des Gilets jaunes en janvier 2019, en alternative au Grand Débat national, destinée à recueillir librement des doléances citoyennes en open source.

Dans un premier temps, le collectif a constitué un socle programmatique en sélectionnant environ 1 000 propositions parmi les 25 000 déposées, sur la base d'un score net de votes (favorables contre défavorables ou mitigés) et d'un taux d'approbation élevé. Cette sélection a ensuite été vérifiée par une analyse textométrique (TXM), afin de contrôler la cohérence des tendances et d'identifier les points de rejet partagé (consensus négatif). Dans un second temps, les chercheurs ont construit des parcours de lecture thématiques (revenus, privilèges, représentation politique, etc.) en mobilisant IRaMuTeQ et TXM. Cette démarche leur a permis d'explorer les textes plus finement (fréquences, contextes d'énonciation) et de produire des interprétations synthétiques destinées à alimenter des conférences délibératives. La méthode est d'ailleurs disponible dans leur synthèse.

Leur étude ne portait donc pas foncièrement sur le même matériau que le nôtre : nous avons travaillé sur les doléances issues des cahiers ouverts en mairie, tandis qu'ils se sont concentrés sur celles publiées sur une plateforme numérique. Les deux démarches se rejoignent

néanmoins dans la mesure où elles concernent des revendications formulées à la même période. Par ailleurs, leur méthodologie diffère sensiblement de la mienne, ce qui rend la comparaison des résultats d'autant plus intéressante.

De leur analyse ressortent quatre grands blocs :

-Une transformation profonde du système politique : Avec la mise en place d'un RIC, la prise en compte du vote blanc et la fin du privilèges des élus.

-Une renforcement du service public : Avec proximité et l'égalité à l'accès, la demande d'un service public efficace et la nationalisation et « re-nationalisation » des autoroutes, aéroports, rails (etc...)

-Une demande de justice sociale et fiscale : avec la question des revenus (retraite, smic) et la lutte contre les fraudeurs (ISF, evasion fiscale etc...)

-Des revendications écologiques très présentes.

Nous retrouvons donc, dans cette étude, les trois grandes thématiques mises en évidence dans notre travail, mais organisées différemment, avec des problématiques globalement similaires au sein de chaque domaine. Ces convergences confortent nos résultats et suggèrent que les doléances bretonnes ne présentent pas de spécificité suffisamment marquée pour apparaître distinctement à ce niveau d'analyse. Il reste toutefois probable qu'une singularité existe, compte tenu de la typologie particulière de la Bretagne. Une différence apparaît néanmoins : dans l'étude du collectif Gilets jaunes Triangle, la demande de nationalisation des autoroutes ressort clairement. Or, cette thématique est absente de notre corpus, ce qui peut s'expliquer par une spécificité bretonne bien réelle, à savoir la gratuité des autoroutes dans la région.

Nous pouvons également mettre notre travail en perspective avec l'étude menée par l'Association des maires ruraux de France.

Dans cette recherche, plusieurs thématiques ressortent particulièrement :

-Justice sociale et fiscale : principales préoccupations (pouvoir d'achat, retraites, SMIC, réduction des inégalités, lutte contre fraude et evasion fiscales, rétablissement de l'ISF, taxation des pollueurs et multinationales).

-Fracture sociale et territoriale : sentiment d'abandon, critique d'un État central « déconnecté », demande d'un traitement équitable pour les territoires ruraux.

-Ruralité : valorisation du mode de vie rural (circuits courts, énergies renouvelables, potentiel économique et humain), rejet de la métropolisation, appel à un changement de paradigme et à une logique fédéraliste.

-Commune : demande de redonner du pouvoir au niveau communal, perçu comme le premier échelon démocratique légitime ; critique de l'intercommunalité et du « mille-feuille » administratif.

-Organisation politique et vie démocratique : rejet des privilèges des élus, appel à plus de transparence et de proximité, revendication de référendums (RIC), tirage au sort, reconnaissance du vote blanc, proportionnelle.

-Aménagement, transports et mobilités : rejet de la taxe sur les carburants et du 80 km/h, demande de transports publics accessibles (réouverture des petites lignes ferroviaires, nationalisation des autoroutes).

-Transition écologique : volonté d'agir mais fort sentiment d'injustice (efforts trop lourds pour les ménages modestes et ruraux), propositions variées autour des énergies renouvelables, circuits courts, taxation des pollueurs.

-Emploi et économie : valorisation du travail, lutte contre les délocalisations, soutien aux PME/TPE, à l'agriculture et aux circuits courts, relocalisation de l'économie.

-Autres thématiques : immigration (souvent rejetée), critiques de l'UE et de la mondialisation, fracture numérique, accès aux services publics (santé, école, commerces), sécurité, justice.

Là encore, notre étude fait apparaître des classes similaires. Cependant, dans cette étude de l'AMRF et contrairement à celle du dispositif Triangle, nous retrouvons bien cette légitimité de l' élu politique local, ce qui appuie davantage notre réflexion.

En revanche, si des doléances liées à l'immigration apparaissent dans notre corpus, elles ne sont pas suffisamment nombreuses pour constituer une classe autonome lors de l'analyse, contrairement à l'étude de l'AMRF. Nous interprétons cette différence par le fait que la Bretagne est une région historiquement marquée à gauche, ce qui expliquerait une moindre centralité de la question migratoire dans les doléances.

Enfin, pour une dernière comparaison, nous retenons le travail mené sur les cahiers de doléances girondins par Magali Della Sudda et l'ANR *Gilets Jaunes*. Leur démarche méthodologique mobilise également IRaMuTeQ, mais à la différence de notre étude, elle repose sur l'utilisation d'un corpus exhaustif plutôt que d'un échantillon. Leur classification hiérarchique descendante (CHD) se présente ainsi :

Figure 2. Dendrogramme des dix classes lexicales du corpus des doléances communicables

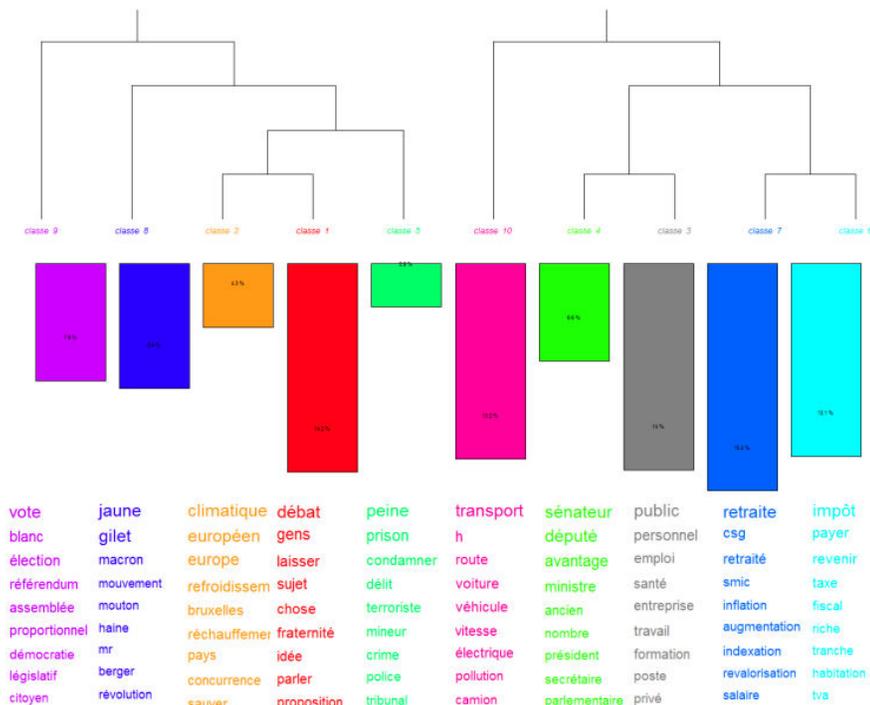


Figure 9 : Résultat de la CHD réalisée par l'ANR Gilets Jaunes. (Della Sudda et Patin, 2024)

Ils ont opté pour une CHD produisant des classes plus éclatées, tandis que nous avons choisi une première CHD principale limitée à quatre classes, puis des CHD secondaires à cinq classes. Ce choix visait à préserver la lisibilité et la compréhension des résultats, en accord avec les recommandations des chercheurs et chercheuses que nous avons sollicités en amont de l'étude. Globalement, on retrouve là aussi les mêmes grandes catégories, à l'exception de la classe 5, intitulée *Peine, prison, condamner*, qui n'apparaît pas dans notre corpus. Cela tend à montrer que les doléances bretonnes ne présentent pas de spécificité régionale marquée (ou alors minimales), tout en validant la robustesse de notre démarche méthodologique. En allant plus

loin, on observe d'ailleurs une forte similarité entre certaines de nos classes respectives. Voici quelques exemples :

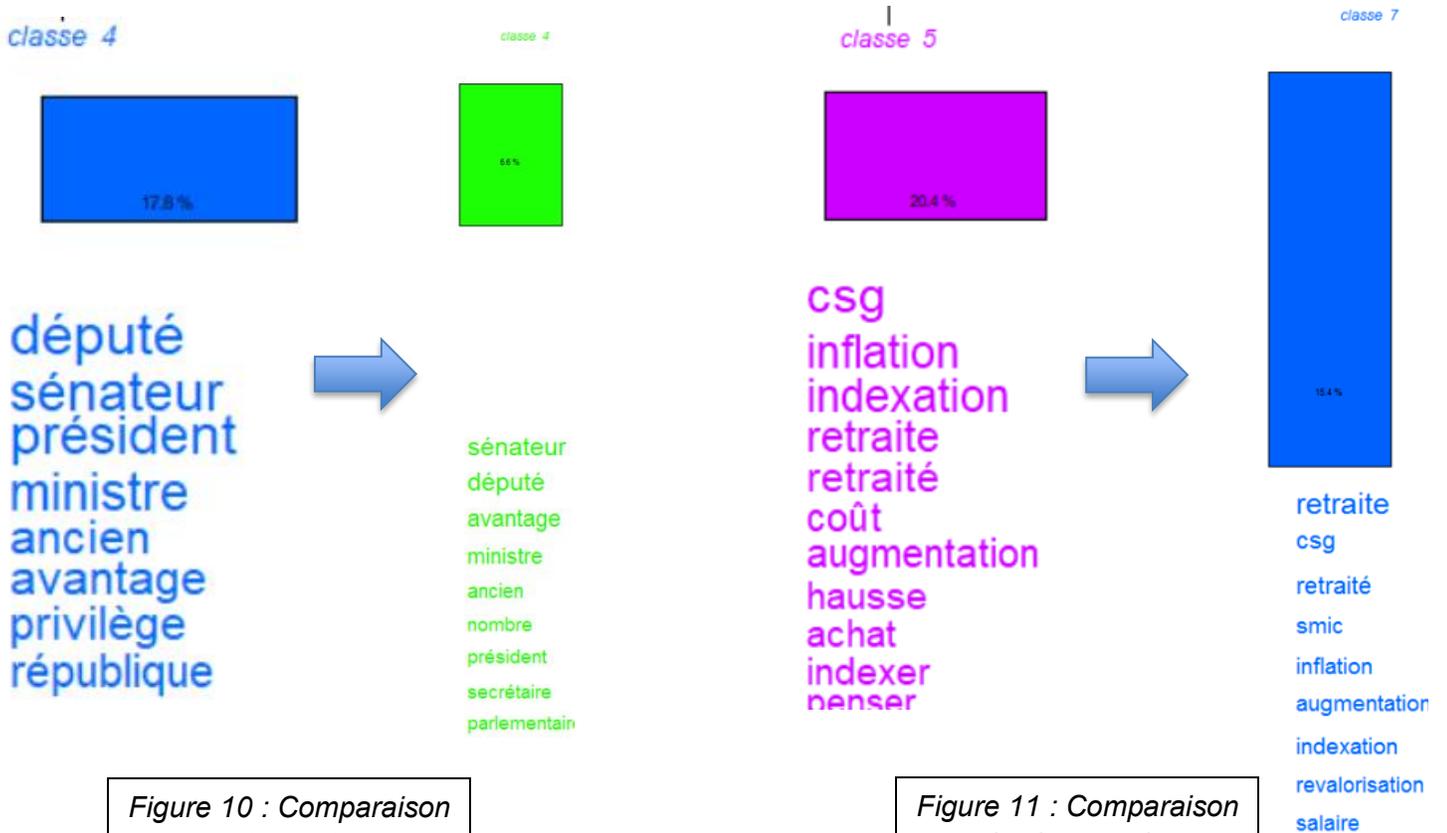


Figure 10 : Comparaison entre la classe 4 de notre étude et celle de l'ANR Gillets Jaunes (Della Sudda et Patin, 2024)

Figure 11 : Comparaison entre la classe 4 de notre étude et la classe 7 de l'ANR Gillets Jaunes (Della Sudda et Patin, 2024)

Notre étude présente toutefois certaines limites. L'échantillon analysé reste de taille modeste et plusieurs métadonnées supplémentaires auraient pu être mobilisées pour approfondir l'analyse sur des points plus spécifiques. Cela n'était cependant pas envisageable, car une fois la transcription engagée, l'ajout de nouvelles métadonnées aurait compromis l'homogénéité du corpus.

Il convient également de rappeler que ce travail a été réalisé dans le cadre d'un mémoire sur une période de dix mois. La plupart des recherches actuelles sur les doléances sont menées

par des doctorants ou des chercheurs sur plusieurs années, et généralement à des échelles plus restreintes (communes, départements, etc.).

Toutefois, ce travail demeure cohérent au regard des comparaisons menées avec d'autres groupes de recherche et présente l'intérêt de croiser approches quantitatives et qualitatives, contrairement à l'étude de l'État qui, comme rappelé dans l'état de l'art, avait été critiquée pour son caractère exclusivement quantitatif.

L'étude proposée ici a donc avant tout une valeur de "défrichage" des doléances bretonnes. Elle se complète par des recherches plus ciblées, comme celle d'Elsa Pachoud-Janody, centrée sur les doléances liées à l'écologie. C'est la combinaison de ces deux démarches, l'exploration large et l'analyse spécifique, qui permet de mieux comprendre la complexité des doléances. Ce mémoire constitue ainsi une première étape, destinée à être approfondie sur une période plus longue afin d'entrer plus finement dans le détail du corpus.

Tout au long de ce mémoire, nous avons souhaité faire entendre la voix des doléances bretonnes. Les citer permet non seulement d'appuyer notre analyse, mais aussi de redonner une place vivante à ces expressions citoyennes qui, sans cela, seraient restées silencieuses dans les archives.

Nous espérons que ce travail pourra contribuer à éclairer les politiques publiques régionales, en mettant en lumière des requêtes citoyennes longtemps restées ignorées, afin qu'elles puissent être véritablement entendues.

Enfin, il convient de préciser que ce mémoire, construit autour d'une problématique spécifique, ne présente pas l'ensemble des résultats obtenus. Certains, jugés moins pertinents au regard de la problématique retenue, n'ont pas été intégrés dans le corps du mémoire.

Conclusion

Au début de ce présent mémoire, nous nous étions posé la question « **Dans quelle mesure les doléances du Grand Débat national, en apparence individuelles et dispersées, révèlent-elles des formes collectives et renouvelées d'appropriation du politique ?** ». Les Doléances sont bel et bien individuelles et dispersées, dans les parcours de vie qu'elles racontent, mais elles sont unies dans les thèmes qu'elles évoquent, entre justice environnementale, justice sociale et justice fiscale, une constante domine le discours : la colère, la colère contre un système, contre des élus nationaux qui ne respecterait plus les principes de la démocratie. Cette colère est accompagnée de la volonté de faire de la politique locale, de la politique concrète, de la politique proche des citoyens. Cela passe par des formes traditionnelles, en donnant plus de compétences aux élus locaux, mais aussi par des nouvelles formes d'appropriation politiques, où les citoyens pourrait « gouverner eux-mêmes », grâce au Référendum d'Initiative Citoyenne par exemple. C'est une volonté de vivre les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

Le 10 septembre 2025, un appel à "tout bloquer" en France est lancé. Cette fois, il s'agit d'une résistance au "plan Bayrou", avec ses 44 milliards d'euros d'économies et le retrait de deux jours fériés. Pourtant, les revendications demeurent celles déjà formulées dans les cahiers de doléances : retraites, pouvoir d'achat, services publics. Comme lors du Grand Débat, les observateurs s'interrogent sur la nature politique de ce mouvement, tantôt associé à l'extrême droite, tantôt présenté comme dépassant les clivages partisans. Et, comme en 2019, la revendication d'un référendum d'initiative citoyenne reste centrale. Ainsi, l'appel à bloquer le pays apparaît moins comme une nouveauté que comme le fantôme des doléances demeurées sans réponse : le retour obstiné d'une colère collective jamais apaisée.

Bibliographie

- Baciocchi, S., Benoit-Lévy, R., Castanié, S., Cerutti, S., Sanchez, P.-L., Schijman, E., 2024. Déchiffrer les cahiers de doléances. Source, contextes et propositions d'économie politique (cahiers citoyens de la Somme, 2018-2019). *Les Annales. Histoire, sciences sociales* 79, 7–56. <https://doi.org/10.1017/ahss.2024.31>
- Bendinelli, M., 2023. Sens et matérialités d'un cahier citoyen : le cas de la ville de Dole (Jura). *Mots. Les langages du politique* 145–169. <https://doi.org/10.4000/mots.31009>
- Braconnier, C., Dormagen, J.-Y., 2007. La démocratie de l'abstention. *Les Annales de la Recherche Urbaine* 212–213.
- Chabin, M.-A., Vasseur, É., 2022. Exploitation des contenus versus analyse des documents : exemple des cahiers citoyens de 2019. *La Gazette des Archives*. <https://doi.org/10.3406/gazar.2021.6050>
- Construction de la notion de proximité : le thème de l'éolien dans les Cahiers citoyens. – GeoProximiteS, 2024. URL <https://geoproximites.fr/ark:/84480/2024/12/23/rp-a17/> (accessed 8.31.25).
- Della Sudda, M., Patin, N., 2024. L'enquête auprès des Gilets jaunes et la recherche citoyenne sur les Cahiers de doléances. ANR GILETSJAUNES ; CESER Nouvelle-Aquitaine.
- Fauray, F., 2024. Des électeurs ordinaires. Enquête sur la normalisation de l'extrême droite. Seuil, Paris.
- Fourniau, J.-M., 2022. II. La légitimité limitée du « grand débat national », in: *La démocratie écologique, Colloque de Cerisy*. Hermann, Paris, pp. 271–291. <https://doi.org/10.3917/herm.fourn.2022.01.0271>
- Gaxie, D., n.d. Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique, Hors collection. Le Seuil, Paris. <https://doi.org/10.3917/lsrel.gaxie.1978.01>
- Guembour, S., n.d. Analyse sémantique du corpus des Cahiers citoyens.
- Halsenbach, A., 2024. Grand débat national : le chantier documentaire de la décennie N° 375, 32–33. <https://doi.org/10.3917/arma.375.0032>
- Laclau, E., 2005. *La raison populiste, L'ordre philosophique*. Seuil.
- Lagroye, J., 2003. *La Politisation*, Belin. ed, Socio-Histoires. Paris.
- Pachoud-Janody, E., Noguera, S., Della Sudda, M., Levain, A., Walker, É., 2025. Les cahiers de doléances de l'Orne et du Finistère (2018-2019). Matérialité des cahiers, conditions d'énonciation et de participation. Note de recherche ANR Gilets jaunes.
- Pengam, M., 2025. S'adresser in absentia. Formes et fonctions de l'adresse dans les doléances contemporaines des Bonnets rouges et du grand débat national. *Mots. Les langages du politique* n° 137, 37–56.

Perrineau, P., 2020. Le grand débat national : la démocratie participative à grande échelle. Pouvoirs N° 175, 113–129. <https://doi.org/10.3917/pouv.175.0113>

Ploux, S., Genay, M., Ploux-Chillès, L., 2021. Les mots du Grand Débat national : les réseaux lexicaux des contributions déposées sur trois plateformes. Humanités numériques. <https://doi.org/10.4000/revuehn.2655>

Roland Berger, Bluenove, Cognito, 2019. Le Grand Débat National : Analyse des contributions libres : cahiers citoyens, courriers et emails, comptes-rendus des réunions d'initiative locale.

Rosanvallon, P., 2014. Le Parlement des invisibles.

Rosanvallon, P., 2006. La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance.

Sudda, M.D., Mestre, S., Noguera, S., Patin, N., Guilhembet, M., 2023. Une recherche citoyenne sur les Cahiers de doléances girondins. A l'initiative de Gilets jaunes, avec des Gilets jaunes, des universitaires, des citoyennes et citoyens. Rebellio Editions, p. 29.

Annexes

Annexe 1 : Quelques exemples de doléances (anonymisées)

16 01 2019.

- Je voudrais que la condition animale, la⁷ maltraitance, la surveillance dans les abattoirs, les vendicteurs, les lois soient appliquées - que le débat soit à l'ordre du jour p.
que le respect de la vie animale soit dans la constitution
- que un débat sur la fin de vie et la liberté de pouvoir disposer de son corps et de son propre fin soit aussi un sujet de débat.
que la loi clarey - konetti soit revue, élargie et mieux fermée afin de pouvoir éviter des cas d'acharnement de fin de vie.

la tête de cette France pourrie!!
Je ne félicite pas les personnes qui ont voté pour vous, maintenant, qu'ils voient ont vu à l'œuvre, ils doivent le regretter!!
Patricia

- ↳ faciliter le changement de banques / assurances santé
- ↳ encadrer les loyers dans les zones tendues
- ↳ reformer l'apprentissage de la conduite pour baisser le prix du permis
- ↳ allonger la durée de garantie légale pour obliger les fabricants à produire des produits vraiment durables
- ↳ appliquer le principe de pollueur - payeur pour l'eau potable
- ↳ repenser les baisses des cours des matières agricoles sur les prix alimentaires. Patricia & Eliott

Annexe 1 (suite)

→ taxe d'habitation:
 faire payer les 20% de "s. disont"
 n'est pas une aberration -
 Je suis retraitée de l'enseignement et selon
 le gouvernement "très riche" avec 1 retraite
 de 2550 €/mois -
 Une fois enlevés tous les impôts (sur le revenu -
 fonciers - locaux) il me reste 1750 €
 Vient ensuite les charges de mon apparteme-
 nt... restent 1500 € -
 Suis toujours "très riche"
 Pourquoi vouloir taxer 1 fois encore les
 CLASSES MOYENNES... Considérez vous les
 profs comme des "nantis"
 Il faut donc revoir ce projet pour
 2021 et faire payer les "vrais riches"
 et non pas la classe MOYENNE.

→ Augmentation des retraites à étudier.
 → revoir les emplacements des députés -
 sénateurs - questeurs etc. -

Épargne 60 ans.
 Réamortir bus - métro aller trop cher pour les
 voyageurs Rennes → Rennes.

Notion : obligation de s'installer là où
 il y a une marque avant de revenir
 comme le prof

La mer existe aussi en ville et me
 amène par que le poisson qui fait 50 km
 par jour pour revenir

- Aider "les invisibles" / SDF pour les sortir de la rue
- Mieux informer les citoyens sur leurs droits sociaux.
- Mettre en place une véritable politique sociale, les riches doivent y contribuer
- Cesser par les Profos M. le Président de mépriser les classes sociales défavorisées.

14/1/2019

- Donner davantage de pouvoirs aux Régions en particulier permettre à la Bretagne d'être un exemple d'exérimentation de vraie décentralisation.
- Reconnaître et soutenir le développement des langues minoritaires
- Transformer le Sénat en Assemblée des Régions
- Avoir une assemblée de Bretagne remplaçant l'actuel Conseil Régional et les conseils départementaux sur l'ensemble de la Bretagne, y compris la Loire Atlantique
- Mieux desservir les villes moyennes de la Bretagne par les transports en commun.

15/1/2015

Pour avoir connu Mai 1968
 il me semble qu'une des solutions au règlement de la crise serait :

- une augmentation significative des salaires accompagnée d'une diminution des charges pour les entreprises
- charge au gouvernement de trouver les économies à réaliser pour compenser le manque à gagner pour l'état
- taxer le transport aérien à commencer par le transport privé (il est injuste que les plus riches se déplacent sans payer de taxes)
- plafonner les salaires des hauts fonctionnaires en respectant le ratio 1/40

- de même dans le privé contraindre les chefs d'entreprises à respecter le même ratio (aujourd'hui 1/300 et plus)
- encourager les relocalisations.
- pour accompagner la transition écologique rendre les transports en commun gratuits (certaines villes le font) (améliorer la qualité de l'air et redynamiser le commerce des centres)
- travailler sur les dépenses électriques dans les grands bureaux ou les grands citadins
 aujourd'hui un seul moyen d'avoir ou former 100% de la puissance alors qu'il est possible moyennant un investissement de réguler la puissance nécessaire en fonction de l'évolution de la lumière naturelle (les économies pouvant aller jusqu'à 40%)

Arrivée de la plume grise par le 14 janvier 2011

100 fois sur Jean 7 en 1962

Comment rache le rucher de scandale des Loyers...
 car tous les profits de nos professions libérales qui profitent au peu
 c'est les millions de nos services quand on ne nous paie pas
 d'argent que nos services quand on ne nous paie pas
 c'est le profit - faut-il augmenter les salaires des notaires de la police
 de la justice et des services santé et sociaux - car ils nous mettent
 dans le me a eu institution rivalisant avec des gars et autres etc.
 comment réformer les HLM avec l'intervention de l'état
 quand les clients sont riches et ne le sont pas mais veulent les
 universités car les produits sont ruzés par les enseignants
 pour et une seule personne de par de l'entente a débordé
 car certaines menaces - bonne communication avec la
 France un effort par la part France hollas trop japonais -
 avoir humilité des services sociaux un CASM en CAS -
 quelle solution
 on est abrutis par les médias - quelles solutions
 entre eux tous ? les plus près ?

Même pour Paris de la République et le site de la France
 Antenne par notre retour au respect de cette solidarité
 urgente et mixte - Dans l'attente d'une réaction de nos
 pouvoirs publics nous nous réunissons car trop de gens
 de s'écarter mais réclamons VENGANCE officielle

A revendiquer dans tous les médias et par tous les médias
 la télévision monte - une le démocrate des droits et devoir
 de l'empire et manifeste de revendications 5 millions
 de manifestants - tous le pit ont annuler les lois sur l'éligibilité
 des Loyers - CARTE DE VENGANCE sur bus car

Annexe 2 : Liste des communes sélectionnées pour l'échantillon du Morbihan

Code Insee	Commune	Typologie	Catégorie ED (extrême droite)	
56184	Questembert	ruralautopeudense	5et10	
56075	Guer	ruralautopeudense	5et10	
56010	Baud	ruralautopeudense	10et15	
56153	Péaule	ruralautopeudense	5et10	
56124	Malestroit	ruralautopeudense	0et5	
56102	Forges de lanouée	ruralautopeudense	10et15	
56226	Saint-Malo de Beignon	ruralautopeudense	10et15	
56125	Malguenac	ruralautopeudense	15	
56230	Saint-Nicolas du tertre	ruralautopeudense	10et15	
56031	Camors	ruralautopeudense	10et15	
56129	Ménéac	ruralautopeudense	10et15	
56105	Lanvénegen	ruralautopeudense	10et15	
56012	Beignon	ruralautopeudense	5et10	
56069	Groix	ruralautopeudense	5et10	
56026	Bubry	ruralautopeudense	10et15	
56151	Noyal-Pontivy	ruralautopeudense	10et15	
56100	Langonnet	Ruralautotrèspeudense	10et15	5 premières
56023	Brech	Ruralfaibleinflu	10et15	
56002	Ambon	Ruralfaibleinflu	5et10	13 premières
56097	Landevant	Ruralfaibleinflu	15	
56166	Plouay	Ruralfaibleinflu	10et15	
56121	Lorient	urbaindense	5et10	48 premières

56165	Ploërmel	urbaindenseinter	5et10	
56117	Locminé	urbaindenseinter	10et15	
56083	Hennebont	urbaindenseinter	5et10	39 premières
56091	Josselin	ruralautopeudense	5et10	
56244	Sérent	ruralautopeudense	10et15	
56077	Le Guerno	ruralautopeudense	10et15	
56177	Pluvigner	ruralautopeudense	10et15	
56231	Saint-Nolff	Ruralforteinflu	10et15	
56003	Arradon	Ruralforteinflu	5et10	15 premières
56185	Quéven	urbaindenseinter	10et15	
56117	Locminé	urbaindenseinter	10et15	
56115	Locmaria GrandChamp	Ruralforteinflu	10et15	
56040	Cléguer	Ruralforteinflu	10et15	
56224	Saint-Laurent-sur- Oust	ruralautopeudense	0et5	
56098	Lanester	urbaindense	5et10	30 premières
56073	Guémené/Scorff	ruralautopeudense	10et15	
56211	Saint Congard	ruralautopeudense	10et15	

Annexe 3 : Liste des communes sélectionnées pour l'échantillon d'Ille et Vilaine

Code Insee	Commune	Typologie	Catégorie ED (extrême droite)	
35321	Saulnières	Ruralfaibleinflu	5et10	
35025	Billé	Ruralfaibleinflu	10et15	
35333	Le Theil-de-Bretagne	Ruralfaibleinflu	5et10	
35166	Marpiré	Ruralfaibleinflu	10et15	
35087	Cornillé	Ruralfaibleinflu	10et15	
35097	Domalain	Ruralfaibleinflu	5et10	
35190	Monthault	Ruralfaibleinflu	0	
35168	Val d'Anast	Ruralfaibleinflu	5et10	
35262	Sainte-Colombe	Ruralfaibleinflu	10et15	
35049	Cancale	Ruralfaibleinflu	0et5	
35027	Boisgervilly	Ruralfaibleinflu	5et10	
35006	Argentre-Du-Plessis	Ruralfaibleinflu	5et10	
35172	Meillac	ruralautopeudense	5et10	
35117	Gaël	ruralautopeudense	5et10	
35029	Bonnemain	ruralautopeudense	5et10	
35339	Trans-la-Forêt	ruralautopeudense	5et10	
35004	Val-Couesnon	ruralautopeudense	5et10	
35291	Saint-Marcan	ruralautopeudense	5et10	
35009	Baguer-Morvan	ruralautopeudense	10et15	
35329	Sougéal	ruralautopeudense	5et10	
35271	Saint-Georges-de-Reintembault	ruralautopeudense	5et10	
35257	Maen-Roc'h	ruralautopeudense	5et10	
35238	Rennes	urbaindense	5et10	120 premières
35051	Cesson-Sévigné	urbaindense	5et10	

35015	Balazé	Ruralforteinflu	5et10	
35185	Montautour	Ruralforteinflu	0et5	
35284	Saint-Jouan-des-Guérets	Ruralforteinflu	5et10	
35142	Landéan	Ruralforteinflu	5et10	
35016	Baulon	Ruralforteinflu	5et10	
35299	Saint-Méloir-des-Ondes	Ruralforteinflu	5et10	
35157	Le Loroux	Ruralforteinflu	5et10	
35122	La Gouesnière	Ruralforteinflu	0et5	
35245	Romillé	Ruralforteinflu	5et10	
35062	La Chapelle-Janson	Ruralforteinflu	5et10	
35128	Guipel	Ruralforteinflu	5et10	
35135	Irodouër	Ruralforteinflu	5et10	
35288	Saint-Malo	urbaindenseinter	10et15	31 premières
35227	Pleumeleuc	urbaindenseinter	5et10	
35150	Lécousse	urbaindenseinter	10et15	
35188	Montfort-sur-Meu	urbaindenseinter	5et10	
35208	Orgères	urbaindenseinter	5et10	
35001	Acigné	urbaindenseinter	5et10	
35236	Redon	urbaindenseinter	5et10	
35240	Le Rheu	urbaindenseinter	5et10	
35023	Bédée	urbaindenseinter	5et10	
35152	Liffré	urbaindenseinter	5et10	
35184	Montauban-de-Bretagne	Ruralfaibleinflu	5et10	
35211	Paimpon	Ruralfaibleinflu	5et10	
35016	Baulon	Ruralforteinflu	5et10	
35041	Brie	Ruralforteinflu	5et10	
35135	Irodouër	Ruralforteinflu	5et10	
35236	Redon	urbaindenseinter	5et10	

35115	Fougères	urbaindenseinter	5et10	
35186	Mont-Dol	Ruralfaibleinflu	5et10	
35108	Essé	Ruralfaibleinflu	5et10	
35180	Miniac-sous-Bécherel	Ruralfaibleinflu	5et10	
35136	Janzé	urbaindenseinter	5et10	
35013	Bains-sur-Oust	ruralautopeudense	5et10	
35031	La Bouëxière	Ruralforteinflu	5et10	
35287	Saint-Lunaire	urbaindenseinter	5et10	
35189	Montgermont	urbaindenseinter	5et10	
35021	Beaucé	urbaindenseinter	5et10	
35241	La Richardais	urbaindenseinter	5et10	
35266	Saint-Erblon	urbaindenseinter	5et10	

Annexe 4 : Liste des communes sélectionnées pour l'échantillon du Finistère

Code Insee	Commune	Typologie	Catégorie ED (extrême droite)	
29057	La Foret-Fouesnant	Ruralfaibleinflu	5et10	
29077	Guissény	Ruralfaibleinflu	5et10	
29136	Locunolé	ruralautopeudense	5et10	
29120	Lanvéoc	ruralautopeudense	5et10	
29262	Saint-Sauveur	ruralautopeudense	5et10	
29030	Cléder	ruralautopeudense	10et15	
29036	Collorec	ruralautopeudense	10et15	
29145	Confort-Meilars	ruralautopeudense	10et15	
29205	Plounézevel	ruralautopeudense	10et15	
29184	Plouénan	ruralautopeudense	10et15	
29210	Plouvorn	ruralautopeudense	10et15	
29133	Locquirec	ruralautopeudense	0et5	
29175	Plonévez du Faou	ruralautopeudense	10et15	
29008	Beuzec-Cap-Sizun	ruralautopeudense	5et10	
29206	Plounévez-Lochrist	ruralautopeudense	5et10	
29297	Tréméven	ruralautopeudense	15	
29019	Brest	urbaindense	5et10	70 premières
29232	Quimper	urbaindense	5et10	40 premières
29282	Trébabu	Ruralforteinflu	10et15	
29191	Plougouven	Ruralforteinflu	10et15	
29035	Coat-Méal	Ruralforteinflu	10et15	
29201	Ploumoguer	Ruralforteinflu	5et10	

29137	Logonna Daoulas	Ruralforteinflu	5et10	
29110	Langolen	Ruralforteinflu	0et5	
29049	Elliant	Ruralforteinflu	10et15	
29151	Morlaix	urbaindenseinter	5et10	
29260	Saint-Renan	urbaindenseinter	5et10	
29024	Carhaix-Plouguer	urbaindenseinter	10et15	
29072	Le Guilvinec	urbaindenseinter	5et10	
29141	Loqueffret	Ruralautotrèspseudense	5et10	
29241	Rosporden-Kernevel	Ruralfaibleinflu	10et15	
29239	Roscoff	urbaindenseinter	5et10	
29220	Pont-l'Abbé	urbaindenseinter	5et10	
29078	Hanvec	Ruralfaibleinflu	5et10	
29004	Bannalec	ruralautopeudense	10et15	
29003	Audierne	ruralautopeudense	5et10	
29143	Mahalon	ruralautopeudense	5et10	
29221	Porspoder	Ruralforteinflu	5et10	

Annexe 5 : Liste des communes sélectionnées pour l'échantillon des Côtes d'Armor

Code Insee	Commune	Typologie	Catégorie ED (extrême droite)	
22076	Hénanbihen	ruralautopeudense	10et15	
22256	Quemper-Guézennec	ruralautopeudense	10et15	
22214	Plouézec	ruralautopeudense	5et10	
22266	Rostrenen	ruralautopeudense	10et15	
22156	Moustéru	ruralautopeudense	15	
22085	Kerbors	ruralautopeudense	10et15	
22375	Tressignaux	ruralautopeudense	10et15	
22322	Saint-Péver	ruralautopeudense	15	
22212	Plouêc -du -Trieux	ruralautopeudense	10et15	
22282	Saint-Cast-le-Guildo	ruralautopeudense	5et10	
22264	Roche-Jaudy (La)	ruralautopeudense	10et15	
22325	Saint-Quay-Portrieux	urbaindenseinter	10et15	
22168	Perros-Guirec	urbaindenseinter	5et10	
22389	Yffiniac	urbaindenseinter	10et15	
22194	Plestin-les-Grèves	Ruralfaibleinflu	5et10	
22166	Penvénan	Ruralfaibleinflu	5et10	
22044	Coëtmieux	Ruralfaibleinflu	10et15	
22278	Saint-Brieuc	urbaindense	5et10	41 premières
22176	Plédran	Ruralforteinflu	15	
22265	Rospez	Ruralforteinflu	5et10	
22115	Lanrivain	Ruralautotrèspeudense	10et15	4 premières
22129	Loc-Envel	Ruralautotrèspeudense	0et5	

22343	Trébeurden	Ruralforteinflu	5et10	
22232	Plourhan	Ruralfaibleinflu	5et10	
22186	Pléneuf-Val-André	Ruralfaibleinflu	10et15	
22014	Bourseul	ruralautopeudense	10et15	
22137	Maël-Carhaix	ruralautopeudense	10et15	

Annexe 6 : Tract association de victimes

Objet : Propositions de sujets dans le cadre du grand débat national

Madame, Monsieur,

En tant que citoyen, je me permets de vous envoyer les propositions qui me tiennent à cœur et que j'aimerais voir abordées à l'occasion du grand débat national dont vous centralisez les thèmes.

Soucieux du sort réservé aux victimes dans la procédure pénale ainsi que la sécurité au quotidien de tous les Français, voilà trois réflexions qui pourraient faire évoluer les droits des parties civiles, rétablir un seuil de sécurité et qui, de fait, participerait au bon fonctionnement de notre justice :

- **Pour que la victime puisse faire appel en cas de relaxe ou d'acquittement**

Il s'agit de créer un **droit d'appel pour les victimes en cas de relaxe ou d'acquittement** du mis en cause devant le tribunal correctionnel, la cour d'assises et le futur tribunal criminel départemental.

Aujourd'hui, ce droit n'existe pas : la victime peut certes faire appel sur ses intérêts civils, mais elle ne peut pas demander la tenue d'un second procès pénal qui pourrait aboutir à l'établissement de la culpabilité pénale du mis en cause.

Cette situation est souvent vécue comme un second traumatisme pour la victime. Car une décision de relaxe ne signifie pas seulement que son agresseur présumé est innocenté ; aux yeux de la société, c'est la victime elle-même qui devient une menteuse potentielle, ce qui est particulièrement ravageur dans les cas de violences sexuelles, parfois difficiles à prouver matériellement.

Le droit d'appel de la victime en cas de relaxe ou d'acquittement serait en outre le prolongement naturel et cohérent des droits dont bénéficient actuellement les victimes. En effet, la victime déclenche l'enquête en portant plainte, peut passer outre un classement sans suite du procureur par une constitution de partie civile et a la capacité de faire appel des ordonnances de non-lieu du juge d'instruction. Il est donc tout à fait légitime qu'elle puisse également mettre l'appel en mouvement lorsqu'elle estime que justice n'a pas été rendue.

- **Pour interdire aux détenus terroristes de solliciter une libération conditionnelle avant au moins les deux tiers de leur peine**

Les méthodes de déradicalisation mises en place peinent encore à obtenir des résultats satisfaisants.

Les détenus radicalisés condamnés pour des faits de terrorisme présentent, pour un certain nombre d'entre eux, des risques importants de récidive. Dans de telles situations, la peine de prison trouve son utilité essentiellement dans son rôle de neutralisation.

Ainsi, un régime spécial d'exécution des peines doit être réservé à ce type de détenus particulièrement dangereux.

Cela s'inspire du régime d'exécution des peines existant en Italie, aux articles 176 et suivants du code pénal transalpin qui allonge pour les terroristes et les mafieux la période à l'issue de laquelle ils sont en droit de solliciter une libération conditionnelle.

- **Pour la suppression des réductions de peine automatiques**

Ces réductions de peine, qui s'élèvent à trois mois la première année et à deux mois les années suivantes, choquent parce qu'il n'est nullement tenu compte, pour en bénéficier, de la « bonne conduite » du condamné. Elles sont accordées de droit et ne sont retirées qu'en cas de mauvaise conduite caractérisée.

Ces réductions de peine sont d'autant plus inutiles que les aménagements de peine (accessibles à mi-peine) et les réductions de peine supplémentaires (de trois mois par an) permettent déjà d'encourager les détenus à bien se conduire, à suivre un traitement ou à indemniser leurs victimes.

Je vous remercie par avance pour l'intérêt que vous porterez à ces propositions et espère vivement qu'elles viendront enrichir le débat qu'attendent les Français.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à ma respectueuse considération.